

HT  
395  
.C32A514  
Alberta

## LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA

L'un des rapports sur les  
perspectives de développement  
dans les provinces, territoires  
et régions du Canada  
préparés par *Le Canada*  
le ministère de l'Expansion économique régionale



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Expansion  
Économique  
Régionale

Regional  
Economic  
Expansion

Décembre 1979

Industry, Trade  
and Commerce  
Industrie  
et Commerce  
MAR 4 1980  
Library  
Bibliothèque

LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE  
DE L'ALBERTA

ALBERTA

100 0 100  
KILOMÈTRES  
MILES

PREFACE

TABLE DES MATIERES

En 1973, le **TABLE DES MATIERES** de la **REVUE GÉOGRAPHIQUE** provinciale publiait une **REVUE GÉOGRAPHIQUE** économique de chacune des provinces canadiennes. Ces rapports ont été développés en vue de l'élaboration d'un plan de développement économique provincial. Ces rapports ont abouti à la **MAPERCU GENERAL** de la province d'Alberta.

2.1 LES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2.1.1 Evolution économique

2.1.2 Les facteurs de développement économique

2.2 Les ressources naturelles

2.2.1 Les ressources minérales

2.2.2 Les ressources forestières

2.2.3 Les ressources agricoles

2.3 La perspective économique

2.3.1 Les perspectives économiques

2.3.2 Le marché

2.3.3 Le marché de la main-d'œuvre

2.3.4 Le marché des capitaux

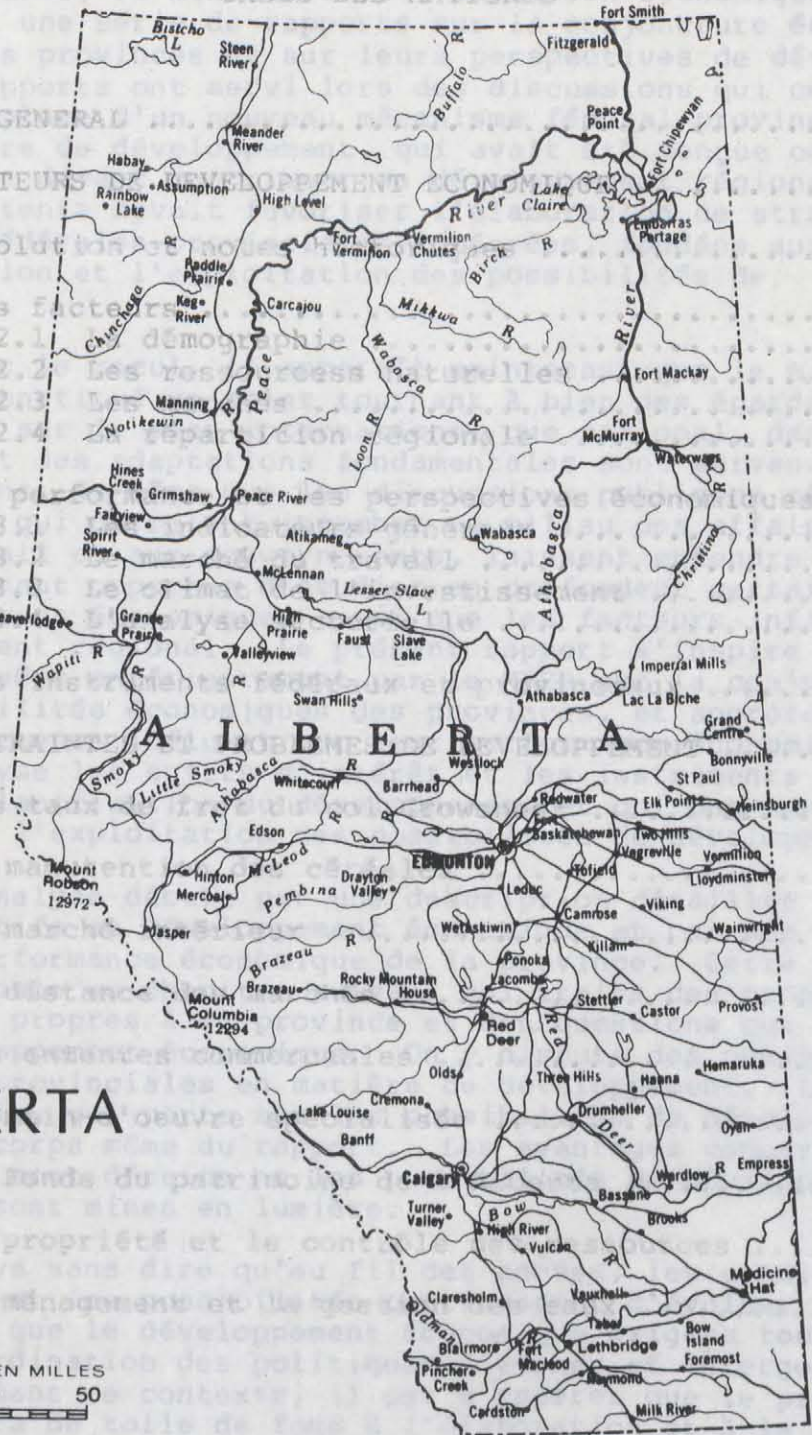
2.3.5 Le marché des services

2.3.6 Le marché des biens de consommation

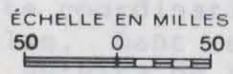
2.3.7 Le marché des biens d'équipement

2.3.8 La propriété et le contrôle

Il va sans dire qu'au cours de la préparation des décisions économiques à l'échelle provinciale, il est évident aussi que le développement économique est un processus continu et que l'élaboration d'un plan de développement économique provincial implique une planification spatiale à large échelle, qu'il apportera une contribution importante à la préparation des décisions économiques à l'échelle nationale.



ALBERTA



## PREFACE

En 1973, le ministère de l'Expansion économique régionale publiait une série de rapports sur la conjoncture économique de chacune des provinces et sur leurs perspectives de développement. Ces rapports ont servi lors des discussions qui ont abouti à la mise en place d'un nouveau mécanisme fédéral-provincial, l'entente-cadre de développement, qui avait été conçue comme un outil flexible devant contribuer au développement régional au Canada. L'entente devait favoriser l'élaboration de stratégies économiques fédérales-provinciales intégrées, fondées sur l'identification et l'exploitation des possibilités de développement.

Avec le recul, il apparaît maintenant que le milieu des années 70 a constitué un point tournant à bien des égards puisque, tant sur le plan international que national, des réorientations et des adaptations fondamentales sont survenues. Ces transformations, de même que les discussions publiques récentes sur les rôles qui devraient incomber au milieu des affaires, au monde du travail et aux gouvernements, laissent entendre qu'il serait maintenant opportun d'étudier en profondeur certaines grandes questions économiques ainsi que les facteurs influant sur le développement régional. Le présent rapport s'inspire des études effectuées antérieurement par le MEER sur la conjoncture et les possibilités économiques des provinces, et approfondit les principaux facteurs influant sur leur performance économique. De plus, il analyse les sujets d'intérêt et les instruments qui touchent la planification du développement et qui ont une influence sur l'exploitation des possibilités de développement.

L'analyse débute par une description détaillée des facteurs relatifs au développement économique et par une évaluation de la performance économique de la province. Cette section sert de préambule au chapitre suivant qui traite des problèmes de développement propres à la province et des questions qui influent sur son développement économique. On y discute des optiques fédérales et provinciales en matière de développement. La dernière partie, qui porte sur les possibilités de développement constitue le corps même du rapport. Les avantages comparatifs de la province y sont décrits et les possibilités de développement économique y sont mises en lumière.

Il va sans dire qu'au fil des années, les conditions, les tendances et les possibilités continueront d'évoluer. Il est évident aussi que le développement économique exigera toujours l'étroite coordination des politiques internes et intergouvernementales. Dans ce contexte, il est à espérer que le présent rapport servira de toile de fond à l'élaboration et à la mise en oeuvre futures de stratégies de développement fédérale-provinciales intégrées dans la province et, à un niveau plus large, qu'il apportera, à moyen terme, une dimension spatiale à la préparation des décisions économiques à l'échelle nationale.

## TABLE DES MATIERES

1.	APERCU GENERAL .....	1
2.	LES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE .....	2
2.1	Evolution et notes historiques .....	3
2.2	Les facteurs .....	5
2.2.1	La démographie .....	5
2.2.2	Les ressources naturelles .....	5
2.2.3	Les marchés .....	10
2.2.4	La répartition régionale .....	11
2.3	La performance et les perspectives économiques.....	13
2.3.1	Les indicateurs généraux .....	13
2.3.2	Le marché du travail .....	13
2.3.3	Le climat de l'investissement .....	14
2.3.4	L'analyse sectorielle .....	15
2.4	Les instruments fédéraux et provinciaux .....	19
3.	LES CONTRAINTES ET PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT .....	24
3.1	Les taux de fret du col Crowsnest .....	24
3.2	La manutention des céréales .....	24
3.3	Le marché intérieur .....	25
3.4	La distance des marchés .....	26
3.5	Les ententes commerciales .....	26
3.6	La main-d'oeuvre spécialisée .....	26
3.7	Le Fonds du patrimoine de l'Alberta .....	27
3.8	La propriété et le contrôle des ressources .....	27
3.9	L'aménagement et la gestion des eaux .....	28

4.	LES PERSPECTIVES ET POSSIBILITES ECONOMIQUES .....	29
4.1	Les perspectives et possibilités énergétiques .....	29
4.1.1	Le pétrole .....	29
4.1.2	Le pétrole lourd .....	29
4.1.3	Les sables bitumineux .....	31
4.1.4	Le gaz naturel .....	33
4.1.5	Le charbon .....	34
4.2	Les possibilités énergétiques .....	36
4.2.1	Le gazoduc de la route de l'Alaska .....	36
4.2.2	L'industrie pétrochimique .....	39
4.2.3	Les intermédiaires financiers .....	43
4.3	L'industrie forestière .....	44
4.4	L'agriculture .....	45
4.5	Le tourisme .....	47
5.	RESUME DES POSSIBILITES ET DES CONTRAINTES ECONOMIQUES EN ALBERTA .....	48

## 1. APERCU GENERAL

En dépit d'un rendement économique impressionnant, l'économie de l'Alberta présente certains signes de vulnérabilité. L'élément clef de la croissance de la province est l'activité de l'industrie du bâtiment reliée aux grands projets énergétiques qui, une fois réalisés, peuvent amener une chute marquée de la croissance de l'emploi et du produit intérieur réel (PIR) et une augmentation du taux de chômage. Tout retard ou échelonnement sur une plus longue période d'un projet d'investissement dans le domaine de l'énergie aura, par conséquent, un effet sensible sur l'ensemble du rendement économique.

L'Alberta est un excellent exemple d'une économie axée sur l'exportation et qui bénéficie de la forte demande internationale d'un de ses produits, l'énergie. Cette situation avantageuse en matière d'énergie a contribué de façon positive à la balance des paiements du Canada et pourrait y contribuer encore davantage. Entre 1961 et 1977, selon le Conference Board in Canada, le volume de la production en Alberta a augmenté annuellement d'environ 6,5 %, par rapport à 5,2 % pour l'ensemble du pays. Au cours de ces seize années, la production albertaine a presque triplé et la participation de la province à l'économie canadienne est passée de 10 % à 12 % du produit intérieur brut (PIB). Ce taux de croissance a été légèrement plus lent en 1978, le PIR ayant augmenté de 6,4 % à \$11,4 milliards de dollars de 1971. Un faible ralentissement de la croissance est prévu pour 1979. Ce ne sera qu'un temps d'arrêt avant la prochaine ronde de croissance accélérée prévue pour les années 80.

Par conséquent, le gouvernement doit s'intéresser au fait que la stabilité à long terme de l'économie de l'Alberta est reliée à la diversification et au maintien de la force de ses industries à ressources renouvelables, en particulier au moyen d'un appui accru à la recherche et au développement. Dans ce contexte, les principaux secteurs pertinents sont la fabrication, les services, l'industrie des aliments, l'industrie des forêts et le tourisme, ainsi que la transformation pétrochimique, qui est importante en ce sens qu'elle ajoute à la valeur d'une ressource primaire non renouvelable qui quitte la province.

A long terme, la santé de l'économie peut être assurée par la vigueur du secteur privé, à condition que les politiques publiques suscitent un climat propice à l'expansion des entreprises et encouragent la réalisation d'un équilibre géographique et sectoriel.

L'Ouest canadien, plus spécialement l'Alberta, sera au centre du développement économique national en ce qui a trait à la création d'emplois, pour la période que couvre cette étude. Toutefois, ce développement ne se fera pas sans risque et il sera

accompagné d'une forte concurrence internationale. Dans ces circonstances, le secteur privé cherchera orientation, appui et mesures complémentaires auprès des différents niveaux de gouvernement.



## 2. LES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### 2.1 Evolution et notes historiques

L'Alberta couvre un quinzième de la superficie totale du Canada. A l'exception de la région du Nord-Est, elle fait partie du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien, une zone qui s'étend de la frontière internationale le long de la limite sud des prairies jusqu'au delta du fleuve Mackenzie sur le versant de l'océan Arctique. La grande partie du territoire de la province fait partie des plaines intérieures de l'Amérique du Nord et c'est là que se trouvent la plupart des richesses agricoles et minérales de l'Alberta.

Les premiers habitants de l'Alberta furent les Indiens des plaines qui étaient des chasseurs et des trappeurs nomades. Au fur et à mesure que le commerce de la fourrure se dirige vers l'ouest, des centres de traite s'établissent en Alberta. La colonisation de l'Alberta se fait toutefois après la guerre civile américaine, alors que le gouvernement fédéral du Canada craint l'invasion américaine. Le Canada achète le terrain qui appartient à la Compagnie de la Baie d'Hudson, met sur pied une force policière dans la région et participe financièrement à la construction du chemin de fer transcontinental du Canadien pacifique terminé en 1885. Le chemin de fer y amène des colons, ce qui rend à la fois nécessaires et possibles la production et l'exportation de produits autres que la fourrure.

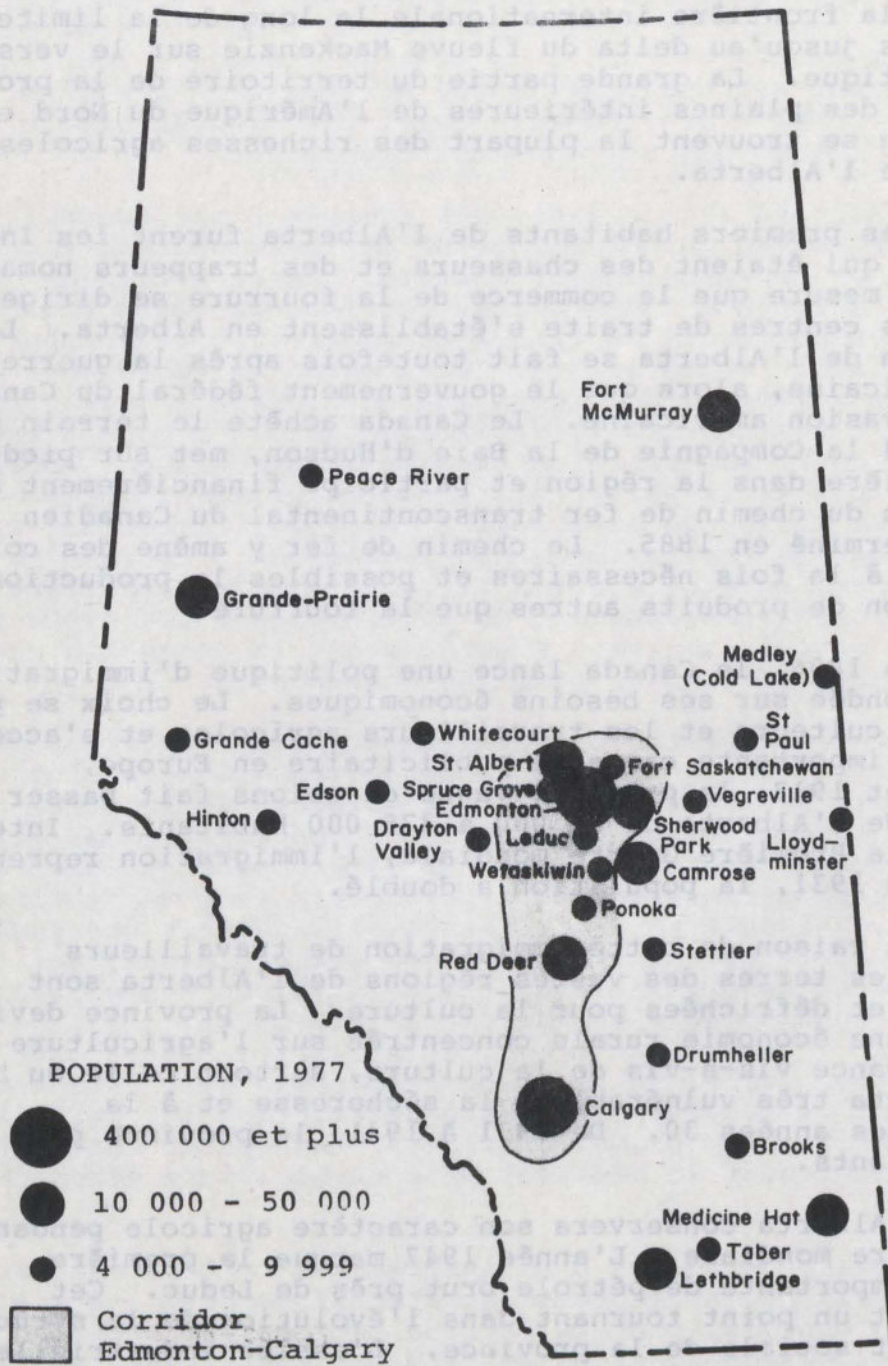
En 1896, le Canada lance une politique d'immigration sélective fondée sur ses besoins économiques. Le choix se porte sur les agriculteurs et les travailleurs agricoles et s'accompagne d'une importante campagne publicitaire en Europe. Entre 1896 et 1913, la première vague de colons fait passer la population de l'Alberta de 50 000 à 375 000 habitants. Interrompue par la Première Guerre mondiale, l'immigration reprend en 1918. En 1931, la population a doublé.

En raison de cette immigration de travailleurs agricoles, les terres des vastes régions de l'Alberta sont distribuées et défrichées pour la culture. La province devient rapidement une économie rurale concentrée sur l'agriculture et cette dépendance vis-à-vis de la culture, surtout celle du blé, rend l'Alberta très vulnérable à la sécheresse et à la dépression des années 30. De 1931 à 1941, la province perd 29 900 habitants.

L'Alberta conservera son caractère agricole pendant la Seconde Guerre mondiale. L'année 1947 marque la première découverte importante de pétrole brut près de Leduc. Cet événement est un point tournant dans l'évolution de la structure économique et sociale de la province. L'assise industrielle de l'Alberta évolue rapidement au cours des années 50, au fur et à

CARTE 2

# ALBERTA



mesure que d'autres découvertes de pétrole et de gaz sont faites, jusque dans les années 70 où l'énergie devient le principal générateur de la croissance économique de la province, rôle qu'elle détient toujours.

## 2.2 Les facteurs

### 2.2.1 La démographie

L'emplacement des premiers centres de traite de la fourrure, la position des deux principaux chemins de fer et le développement des ressources naturelles ont fait de Calgary et d'Edmonton les principaux centres urbains de l'Alberta. Aujourd'hui, ces villes et le corridor qui s'est formé entre elles regroupent environ les deux tiers de la population de la province (voir carte 2).

L'ensemble de la province a connu une croissance rapide et sa population actuelle est d'environ 1 950 000 habitants. Le taux annuel de croissance de la population a connu un sommet de 3,4 % en 1977 et est retombé à 2,9 % en 1978. Le taux de 1978 est tout de même sensiblement plus élevé que celui de la Colombie-Britannique, qui arrive au deuxième rang parmi les provinces avec 1,4 %, ce qui est bien supérieur à la moyenne nationale de 1 %.

Le taux de croissance de la population de l'Alberta devrait se stabiliser au niveau de 1978 et s'accroître de nouveau avec l'augmentation de la migration vers la province en raison des possibilités d'emploi résultant des grands projets de développement. En 1986, la population albertaine devrait dépasser 2,4 millions d'habitants. Malgré la croissance des centres ruraux, le corridor Edmonton-Calgary demeurera la région dominante.

### 2.2.2 Les ressources naturelles

Alors que les non-indigènes ont été attirés par les fourrures de l'Alberta, l'intérêt s'est accru par la suite en raison surtout des autres ressources naturelles, notamment les terres productives, le pétrole, le gaz, le charbon, les autres minéraux, les forêts, les cours d'eau et la beauté des paysages.

Depuis l'arrivée des premiers colons en Alberta, les régions cultivées n'ont pas cessé de s'étendre, soit d'environ 1 % par année au cours des vingt-cinq dernières années, de 8,5 millions d'hectares au début des années 50 à un peu plus de 11,5 millions d'hectares aujourd'hui. En tout, environ 20 millions d'hectares sont utilisés pour la culture et l'élevage, et on estime que 9 millions d'hectares supplémentaires pourraient être développés.

Les meilleurs sols agricoles (bruns, brun foncé et noirs), le gris foncé et le gris foncé boisé recouvrent environ un tiers de la superficie de la province. La culture couvre environ le quart de la zone des sols bruns et brun foncé situés dans le sud-est de la province aux deux tiers de la zone de sol noir située dans les régions du Centre-Sud et du Centre-Est. On ne cultive qu'un tiers des sols gris foncé boisés, surtout parce qu'ils sont moins fertiles. Toutefois, la récente expansion des terres en culture s'est faite en grande partie dans ces régions, principalement dans la région nord-ouest de la rivière de la Paix. Le gros du territoire de la province est constitué de sols gris boisés dont seulement 5 à 10 % sont cultivés surtout en raison des dangers de gel, de la fertilité médiocre et des problèmes de drainage.

Une partie importante, soit 61 %, du territoire de la province est couverte de forêts. Le gouvernement provincial administre 78 % de cette superficie sous forme de " territoire forestier ". Les inventaires faits au cours des vingt dernières années démontrent que 203 000 kilomètres carrés (64 %) des forêts régies par la province sont productives ou peuvent l'être. Les estimations actuelles du volume de bois d'oeuvre sur les terres productives sont de 940 000 000 mètres cubes de conifères (bois tendre) et 590 000 000 mètres cubes d'arbres à feuilles caduques (bois dur).

Les débits d'eau en Alberta sont quelque peu erratiques. La fonte des neiges, à laquelle viennent parfois s'ajouter de fortes pluies, fournit le plus important volume d'eau. Malgré cela, 90 % des cours d'eau des prairies canadiennes ont leur crue en Alberta. La région des montagnes et des contreforts a le débit le plus important et le plus sûr, les pluies allant de 100 à 1 300 mm annuellement. Pendant les années de sécheresse, jusqu'à 90 % du débit des rivières Saskatchewan-Nord et Sud vient de la région des montagnes et des contreforts qui ne renferment que 15 % des rivières. Ce pourcentage est inférieur à 70 % durant les années pluvieuses.

La taille et le nombre de lacs et de rivières en Alberta sont importants par rapport à de nombreuses autres régions plus sèches du monde. La rivière des Esclaves, où se jettent les rivières de la Paix et Athabaska, est de loin la plus importante rivière de l'Alberta avec un débit annuel de presque 125 000 mètres cubes. Les lacs, sans compter les milliers d'étendues d'eau temporaires, occupent 16 800 kilomètres carrés ou 2,5 % de la superficie de la province.

La beauté des paysages, des lacs, des forêts, des montagnes et des plaines de la province en fait un endroit idéal pour une vaste gamme d'activités touristiques et de loisirs. Les nombreuses attractions, dont 5 parcs nationaux, 50 parcs

provinciaux, 575 terrains de camping, 6 grandes stations de ski et 20 stations de ski secondaires, prouvent que les attraits naturels de l'Alberta peuvent contribuer à diversifier son économie.

Toutefois, au cours des trente dernières années, l'importance économique des terres de l'Alberta a été supplantée par les ressources souterraines. De vastes régions de la province cachent d'épais gisements d'anciennes roches sédimentaires qui renferment des dépôts de pétrole, de gaz naturel, de bitume et de charbon.

Quatre-vingts pour cent des réserves canadiennes de gaz naturel de qualité marchande (1,5 trillion de mètres cubes) se trouvent dans la province. Au cours des dernières années, le gaz naturel découvert à faible profondeur, dans certaines régions de l'Alberta, ne contient pas de soufre et très peu de produits liquides. Les traitements en sont par le fait même réduits.

Le charbon se trouve dans trois régions particulières, soit les plaines, les Foothills et les montagnes. La grande partie des 7,8 milliards de tonnes de la région des plaines est du charbon sous-bitumineux, idéal pour la production de chaleur. Le charbon des Foothills est généralement du bitumineux très volatil dont les réserves récupérables sont évaluées à 610 millions de tonnes et dont un tiers nécessiterait des méthodes d'extraction souterraine. Le charbon des montagnes, surtout du bitumineux dont la volatilité est de faible à moyenne, est idéal pour la cokéfaction et la production d'acier. Ces réserves exploitables de charbon sont donc évaluées à 3 milliards de tonnes, dont environ les deux tiers devront être extraits de façon souterraine. Seules les réserves sur terrain plat pourront être extraites de façon conventionnelle. Selon le Conseil de conservation des ressources énergétiques, les réserves récupérables de charbon constituent plus de 11 milliards de tonnes, alors que les réserves globales atteignent le double de ce chiffre.

En outre, les autres ressources minérales de l'Alberta sont diversifiées et considérables. Ces autres minéraux principalement non métalliques, sont les matières premières fondamentales pour diverses industries, dont l'industrie du bâtiment et les industries chimiques. Parmi les minéraux utilisés dans l'industrie du bâtiment, on retrouve les matières premières pour le ciment, la céramique, la fabrication de matériaux de construction et les minéraux qui sont utilisés tels quels dans les agglomérés. Les trois principales matières premières minérales pour le ciment Portland, soit le calcaire, l'argile et le gypse, se trouvent tous en Alberta, bien qu'on ne produise pas de gypse à l'heure actuelle. Les meilleurs calcaires se trouvent à l'extrême-est des montagnes Rocheuses près des voies de chemin de fer, alors que l'argile se trouve

RESERVES RECUPERABLES DE COMBUSTIBLE FOSSILE  
REELLES ET EN Btu EQUIVALENTES, ALBERTA, 1976

Combustible	Unité de mesure	Valeur calorifique moyenne équivalente par unité, en Btu (en millions)	Unités réelles (en milliards)	En Btu calorifiques équivalentes moyennes (en trillions)	% du total
Charbon	tonnes	22,1	11,5	254 000	50,4
Sables bitumineux 1 (pétrole brut synthétique)	m <sup>3</sup>	36,5	4,2	154 000	30,6
Gaz naturel	millions de m <sup>3</sup>	37,0	1,5	55 000	11,1
Pétrole brut conventionnel	m <sup>3</sup>	36,5	0,9	31 900	6,3
Liquide extrait du gaz naturel	m <sup>3</sup>	28,3	0,3	8 100	1,6
TOTAL	-----	----	----	503 600	100,0

Source: Alberta Business Development and Tourism,  
" Industry and Resources 78-79 ", 1<sup>er</sup> avril 1978.

- 
1. Les réserves de pétrole brut synthétique de chaque projet sont évaluées à partir du taux de rendement de l'usine de traitement sur une période de vingt-cinq ans, période qui correspond à la durée économique des installations. Ces prévisions ne diffèrent aucunement des prévisions d'environ 50 milliards de mètres cubes de pétrole devant être extraits des sables de type Athabasca par exploitation minière ou autre.

partout dans la province. Il existe aussi un peu partout des dépôts d'argile servant à d'autres fins.

L'aggloméré, matériau de construction, constitue le minéral industriel produit en plus grande quantité en Alberta. Les réserves de sable et de gravier, qui sont les principaux agglomérés utilisés, sont nombreuses et se trouvent dans différents types de dépôts géologiques. Quelques dépôts de sable siliceux de bonne qualité se trouvent aussi dans la province, mais ils ne sont pas exploités. Parmi les pierres qui sont mises en marché dans des dimensions et formes précises pour le bâtiment et pour l'ornementation (pierre de diverses dimensions), seul le grès est actuellement produit en Alberta.

Mis à part les hydrocarbures, les minéraux qui sont à la base des industries chimiques de l'Alberta sont le sel, le pain de sel (sulfate de sodium), le soufre et le calcaire. De vastes gisements de sel se trouvent en Alberta; ils s'étendent sur presque la moitié du sous-sol de la province dans des couches allant jusqu'à 60 mètres ou plus d'épaisseur. Des cavernes de sel sont utilisées à trois endroits pour l'entreposage souterrain de produits pétroliers. Le calcaire utilisé pour la chaux provient des carrières du col Crowsnest et de la vallée de la Bow. Le soufre est un sous-produit de la transformation du gaz naturel et des sables bitumineux. Les réserves récupérables sont évaluées à environ 200 millions de tonnes.

D'importants gisements inexploités de dolomite sont situés près du calcaire. En outre, deux gisements exploités de bentonite produisent 11 000 tonnes annuellement, qui sont utilisées surtout dans les fonderies et pour les boues de forage. Par ailleurs, il y a des tourbières un peu partout sur les deux tiers du nord de l'Alberta, et la tourbe de mousse est récoltée à des fins commerciales à quatre endroits.

La petite région du bouclier canadien au nord-est de l'Alberta est un site géologique idéal pour les minerais métalliques. Des traces d'uranium et de molybdène ont été découvertes dans la région voisine du lac Athabasca, et l'exploration de l'uranium est très active. On a identifié des gisements de minerai de fer, dont 180 millions de tonnes de minerai qui peuvent être extraites, et des réserves probables encore plus importantes. Jusqu'à présent, la faible teneur et la métallurgie complexe du minerai ont entravé son développement. Ce sont les seuls gisements près de la surface inventoriés dans l'Ouest canadien dont le potentiel de rentabilité est raisonnable.

Des saumures riches en magnésium existent dans les lithogènes produisant du pétrole. Pour certaines, l'extraction par le procédé DOW (électrolytique) du magnésium serait rentable,

surtout parce que les concentrations sont de huit à dix fois supérieures au contenu de magnésium de l'eau de mer, la source la plus importante de magnésium en Amérique du Nord.

Les sables bitumineux de l'Athabasca contiennent aussi des traces de titane et de zircon, dont le pourcentage est minime mais dont la quantité totale est importante, compte tenu des énormes quantités de sable manipulées dans le processus d'extraction du pétrole. Dans la mesure où ces minéraux subissent une concentration naturelle pendant le traitement des sables bitumineux, la récupération est économiquement possible. Il peut aussi devenir rentable de récupérer le vanadium et le nickel des sous-produits des cendres volantes des usines de transformation des sables bitumineux.

Outre son combustible fossile et ses autres richesses minérales, l'Alberta possède des réserves importantes d'énergie hydraulique renouvelables. Les réserves hydro-électriques exploitables sont évaluées à 600 trillions de Btu d'énergie renouvelable par année et se trouvent surtout dans les eaux des rivières Athabasca, de la Paix et des Esclaves. Jusqu'à présent, environ 3 % seulement des réserves totales sont exploitées. Les centrales se trouvent sur les rivières Bow et Saskatchewan-Nord.

### 2.2.3 Les marchés

Comme de nombreuses économies du monde axées sur les ressources, l'Alberta n'utilise qu'une partie de sa production. La croissance et la santé de son économie reposent essentiellement sur les marchés étrangers et domestiques. Les marchés provinciaux ne peuvent absorber qu'une partie des produits de l'Alberta et une grande partie de l'activité économique dépend et est concentrée sur le mouvement de ces biens à l'extérieur des frontières provinciales et nationales.

Jusqu'à présent, la transformation des ressources albertaines en produits secondaires se fait ailleurs, là où le développement industriel est plus avancé, comme en Ontario, aux Etats-Unis, au Japon et en Europe. La population de l'Alberta n'est pas assez nombreuse pour absorber sa production agricole et, par conséquent, ce sont les grandes populations de la Chine, de la Russie, du Japon et du centre du Canada qui consomment les produits alimentaires de la province.

En 1978, l'Alberta a expédié 41 % de sa production de charbon, 79 % de son gaz naturel et 80 % de son pétrole à l'extérieur de ses frontières. Les principaux marchés pour ces ressources sont le Japon pour le charbon métallurgique et l'Ontario et les Etats-Unis pour le gaz naturel et le pétrole. D'autres produits et ressources sont exportés vers des marchés



éloignés, par exemple le blé à la Chine et à la Russie, la luzerne au Japon, le bois d'oeuvre et la pâte à papier aux Etats-Unis, et le bétail et les provendes en Ontario.

Par conséquent, l'économie de l'Alberta est axée à la fois sur les ressources et sur l'exportation, et, par le fait même, soumise à la demande mondiale et aux forces du marché. Heureusement, la demande mondiale d'énergie, qui constitue une partie importante des ressources de l'Alberta, est très forte. En outre, les prix et la demande augmentent. Les réserves de ces produits sont épuisables et viendront à manquer à long terme, ce qui amènera la province à une adaptation économique importante. L'Alberta possède toutefois de nombreuses autres ressources dont certaines sont renouvelables et qui peuvent être mises en valeur à long terme. La diversification économique et industrielle dans un avenir lointain dépend de ces ressources et, par conséquent, de leur marché.

Un élément fondamental de cette dépendance est l'accès aux marchés. En plus d'être éloignée des marchés actuels et futurs, l'Alberta est enclavée et n'a pas d'accès direct à la mer. Cela exige un réseau de transport complexe, des transferts intermodaux, de longs délais de livraison et peut entraîner des retards. Il en résulte des coûts plus élevés pour les produits de l'Alberta, lorsqu'ils atteignent les clients. La compétitivité de l'Alberta sur les marchés internationaux dans l'avenir exigera un système de transport et de manutention plus efficace et plus économique qui acheminera les produits rapidement et à peu de frais. L'absence d'un tel système amélioré minera sérieusement la capacité de la province d'assurer l'avenir de ses citoyens.

#### 2.2.4 La répartition régionale

Parce que la croissance industrielle rapide de l'Alberta repose en grande partie sur les activités énergétiques, la prospérité qui en résulte n'est pas ressentie également par tous. Ainsi, la croissance s'est concentrée géographiquement dans le corridor Edmonton-Calgary et dans quelques centres d'extraction des ressources, principalement dans le nord de l'Alberta.

Au nord de l'Alberta, la structure de l'emploi diffère fortement selon les régions. L'économie des régions agricoles est relativement stable. Le taux de chômage saisonnier se situe légèrement au-dessus de la moyenne nationale. Les localités dont l'économie repose sur les ressources naturelles connaissent un faible taux de chômage et une forte mobilité de la main-d'oeuvre.

Par contre, l'emploi autour et dans les régions éloignées est rattaché aux activités saisonnières telles que la pêche, le piégeage, la coupe du bois et un petit nombre de

services locaux et de travaux d'extraction des ressources primaires. La durée des emplois est relativement courte.

Bien que d'importants changements aient eu lieu dans des villes du Nord, comme Fort McMurray, en raison de développements locaux à grande échelle, environ 25 % de la population du nord de l'Alberta n'a pas bénéficié de ces possibilités de développement. Cette population, surtout des autochtones, a toujours vécu et travaillé à l'intérieur de frontières sociales, culturelles et économiques bien définies. Si les possibilités d'emploi se présentent à l'extérieur de ces frontières, ces personnes hésitent à en profiter s'ils doivent quitter le milieu auquel ils sont habitués. Même lorsque ces possibilités d'emploi se présentent près d'eux, les autochtones doivent faire face à des obstacles comme le manque de familiarité avec le monde ouvrier, le manque d'éducation et de compétences requises pour l'emploi. Ces éléments expliquent le taux de chômage de 75 % chez ces habitants du nord de l'Alberta, alors que les postes sont occupés par des migrants du sud du Canada et d'ailleurs dans le monde qui eux ont les compétences et l'expérience requises.

Les conditions économiques difficiles sont apparentes dans les régions éloignées. Les habitations sont de piètre qualité et trop petites pour leurs occupants. La plupart d'entre elles n'ont pas d'eau courante ou d'installations sanitaires intérieures, et plus de la moitié sont sans électricité. Les services communautaires ne respectent pas les normes provinciales malgré leur amélioration constante. A titre d'exemple, citons le cas des routes secondaires qui ne peuvent répondre aux besoins fondamentaux de transport et de services.

Dans le sud de l'Alberta, l'économie rurale est principalement agricole. Les ruraux retirent peu de la mise en valeur des ressources énergétiques, puisque l'activité qui en découle profite aux grands centres d'Edmonton et de Calgary et au corridor qui les relie.

Edmonton, centre administratif, manufacturier et de distribution, et Calgary, où se concentrent les sièges sociaux financiers et industriels, continuent d'attirer la masse de la croissance économique de la province. De 1971 à 1976, la population du corridor Edmonton-Calgary s'est accrue de 15,1 % par rapport à 8,5 % à l'extérieur de cette région. En plus de renfermer les deux tiers de la population et de compter 70 % des emplois, on retrouve, dans cette région, 70 % de la valeur ajoutée à la fabrication provinciale, 73 % du commerce de détail et 77 % des permis de construction.

Les communautés rurales de l'Alberta ont connu une croissance de leur population plus modeste. Bien que ces communautés aient les ressources humaines et naturelles

nécessaires à une économie diversifiée, la réalisation de ce potentiel est souvent entravée par divers éléments, dont les coûts supplémentaires de transport et de communication, la distance des marchés, un manque de services commerciaux et la rareté relative de main-d'oeuvre hautement spécialisée. Il faudra adopter des mesures spéciales pour améliorer le climat des investissements dans ces communautés en neutralisant les contraintes et encourageant une nouvelle croissance industrielle.

## 2.3 La performance et les perspectives économiques

### 2.3.2 Les indicateurs généraux

L'économie albertaine surpassera celle du reste du Canada cette année et au début des années 80. L'augmentation annuelle du produit intérieur réel (PIR) en Alberta a été supérieur à 5 % depuis 1976 et est en moyenne d'environ 6,3 % depuis 1971. Les projections initiales ne prévoyaient qu'une croissance de 4,1 % du PIR en 1979. Toutefois, ces prévisions ont été faites avant la réduction importante des exportations de pétrole iranien et l'augmentation subséquente de la production de pétrole brut de l'Alberta. La croissance réelle du secteur des mines (pétrole et gaz) devrait être supérieure aux prévisions initiales pour 1979 et, par conséquent, faire augmenter le PIR de 5,9 % cette année. D'ici à la fin de 1980, un certain nombre de grands projets de construction reliés à l'exploitation des ressources énergétiques pourraient encore une fois accélérer la croissance du PIR.

La croissance de la population en Alberta a suivi la courbe des autres indicateurs; les taux de croissance étaient très élevés au milieu des années 70; ils ont ralenti après 1977 et devraient monter de nouveau au début et jusqu'au milieu des années 80.

### 2.3.2 Le marché du travail

La population active de l'Alberta a augmenté de 5,6 %, atteignant 960 000 en 1978, 2 points au-dessus de la moyenne nationale, et devrait s'accroître de 4,5 % en 1979 et atteindre un total de plus de 1 000 000. Le taux de chômage (4,7 %) est le plus faible au Canada et est de 3,7 points moins élevé que la moyenne nationale. Toutefois, en 1979, le taux de chômage devrait baisser jusqu'à 4,3 % de la population active.

La question salariale joue un rôle déterminant sur l'ensemble du marché du travail. En raison de la prospérité, le salaire hebdomadaire moyen en Alberta est passé à environ \$276 en 1978, en deuxième place après la Colombie-Britannique; il prendra peut-être le premier rang en 1979. La position agressive des

syndicats ouvriers de la province en plus de l'inflation et de la détermination du gouvernement provincial de limiter les augmentations salariales du secteur public pourraient entraîner des conflits à court ou à moyen terme.

La mise en valeur des ressources énergétiques au cours des années 80 entraînera l'augmentation du taux de croissance de l'emploi et provoquera une pénurie de main-d'oeuvre dans certains domaines spécialisés, ce qui causera une hausse de certains salaires et traitements. Cette rareté de travailleurs spécialisés en Alberta, alliée aux salaires inférieurs et au taux de chômage élevé dans le centre du Canada et la région de l'Atlantique, pourrait accentuer le rythme de l'immigration.

### 2.3.3 Le climat de l'investissement

L'Alberta a joui d'un climat favorable à l'investissement pendant les années 70. Au début de la décennie, le taux de croissance annuel des dépenses d'immobilisation a augmenté de façon marquée, atteignant 30 % en 1976. En 1977, les nouvelles dépenses d'immobilisation augmentaient de 12,4 %. Bien que les investissements dans les projets importants d'exploitation des ressources énergétiques aient diminué en 1978, l'expansion de l'industrie du bâtiment résidentiel et commercial a maintenu le taux de croissance des nouvelles dépenses d'immobilisation à 7,4 %, ce qui est supérieur à l'augmentation prévue de 3,4 %.

A court terme, la perspective des investissements n'est pas précise. S'il devient évident vers la fin de 1979 qu'on peut entreprendre la construction du gazoduc de la route de l'Alaska, de l'usine de la société pétrolière Impériale à Cold Lake et de l'usine de traitement des sables bitumineux de l'Alsands, les investissements se feront au cours de 1980. Toutefois, bien que l'usine de Cold Lake semble plus ou moins respecter le calendrier établi, on ne peut en dire autant du pipeline de \$14 milliards qui a déjà deux ans de retard en raison de problèmes aux Etats-Unis.

Bien que le gouvernement de l'Alberta ait effectué d'importantes dépenses d'immobilisation cette année, le retard du pipeline ralentit toute l'industrie du bâtiment, qui est un des principaux moteurs de l'économie albertaine. La conséquence, qui sera probablement ressentie en 1979, est une diminution du taux de croissance. La croissance de l'Alberta est donc étroitement liée à moyen terme aux efforts déployés pour maintenir en activité les principaux projets d'exploitation des ressources énergétiques, et respecter leur calendrier. On prévoit des augmentations annuelles plus élevées au début des années 80 en raison de la mise en valeur des sables bitumineux, de la construction du gazoduc et celle d'autres projets importants qui susciteront de nouveaux investissements. L'Alberta demeurera

donc le centre nerveux de la croissance canadienne au début des années 80.

#### 2.3.4 L'analyse sectorielle

##### L'agriculture

En Alberta, l'agriculture représente environ 5 % du produit intérieur brut et 9 % de l'emploi. Sa part du PIR des industries de fabrication de biens s'élève à quelque 12 %. En 1978, la province a fourni 20 % de la production agricole canadienne. Entre 1971 et 1978, le volume de la production agricole albertaine a augmenté de 20 %. Au cours de cette période, ce secteur a été témoin d'importantes fluctuations, passant d'une hausse de 19 % en 1975 à une baisse de 3 % en 1977. En général, le secteur de l'agriculture de la province a connu une bonne performance, surtout au cours de la deuxième moitié de cette période.

##### Le charbon

La production albertaine de charbon bitumineux et subbitumineux a plus que doublé de 1970 à 1977, année où elle a atteint 14,2 millions de tonnes. La production totale de charbon en 1978 devrait atteindre 15,6 millions de tonnes avec une augmentation de la production du charbon thermique et du charbon métallurgique. La demande de charbon thermique devrait continuer à être forte à long terme, en raison des expéditions plus importantes à l'Hydro-Ontario et de l'augmentation de la capacité de production d'électricité en Alberta. L'utilisation du charbon thermique pour produire de la vapeur en vue de l'extraction sur place du bitume des sables bitumineux devrait prendre de l'expansion vers le milieu des années 80. La demande de charbon métallurgique dépendra de la vigueur de l'industrie japonaise de l'acier qui est son principal client.

##### Le pétrole

La production de pétrole brut a atteint un sommet en 1973, soit 83,1 millions de mètres cubes. En 1977, la production était tombée à 61 millions de mètres cubes et ce ralentissement s'est poursuivi en 1978 avec 60,5 millions de mètres cubes. Cette chute est due en grande partie à de plus faibles exportations vers les Etats-Unis afin d'assurer à long terme l'autosuffisance du Canada.

La crise de l'énergie qu'a provoquée l'interruption des exportations iraniennes de 0,7 million de mètres cubes de pétrole par jour a renversé cette tendance. En vertu d'échanges contre du pétrole avec les Etats-Unis et d'autres ententes commerciales, les producteurs de pétrole albertaines ont poussé la production au maximum des limites techniques. Par conséquent, la production

quotidienne de pétrole en Alberta devrait être de 0,04 à 0,05 million de mètres cubes supérieure à 1978 pour l'ensemble de 1979 et pourrait continuer à ce niveau au début des années 80, puisque l'Iran n'augmentera probablement pas ses exportations au niveau d'avant la révolution, à court ou à moyen terme. Toutefois, puisque la productivité des nappes de pétrole albertaines diminue, le volume de production du pétrole classique diminuera. D'ici au milieu des années 80, la production de pétrole synthétique des sables bitumineux et du pétrole lourd remplacera la production classique, en perte de vitesse.

Les revenus du gouvernement albertain provenant de l'industrie du pétrole et du gaz se sont chiffrés à \$3,39 milliards en 1978, une augmentation de 22 % par rapport aux \$2,77 milliards de 1977. Le gros des revenus provient des redevances, soit \$2,7 milliards en 1978 et \$2,1 milliards en 1977. Les recettes des permis et concessions d'exploration et de production ont atteint \$608 millions, par rapport à \$580 millions en 1977 et \$160 millions en 1976.

Les revenus de redevances seront encore plus élevés en 1979 à la suite des augmentations du prix du pétrole et du gaz, ainsi que des niveaux de production. Une augmentation d'un dollar le baril de pétrole domestique eut lieu le 1<sup>er</sup> juillet 1979 et une autre augmentation similaire est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 1980. Toutefois les récentes hausses de l'OPEP, relevant leur prix de \$18,00 à \$23,50 le baril, alliées à la pénurie de pétrole causée par l'Iran, ont créé de nouvelles pressions à la hausse sur les prix au Canada.

#### Le gaz

La production de gaz naturel a augmenté régulièrement au cours des cinq dernières années, atteignant 80 902 416 millions de mètres cubes en 1977. Les niveaux de production diminueront en 1978 à environ 78 691 513 millions de mètres cubes. Les difficultés d'accès aux marchés plutôt que la disponibilité du gaz sont responsables de ce renversement. Le surplus de gaz albertain démontre que le volume produit peut être augmenté sensiblement si on améliore l'accès aux marchés de consommation. L'expansion rapide des réserves de gaz s'est poursuivie dans l'Ouest canadien. Les principales découvertes ont été faites dans le bassin du nord-ouest de l'Alberta et du nord-est de la Colombie-Britannique.

Les sommes que les sociétés sont prêtes à payer pour les droits d'exploration constituent un des meilleurs indices de l'activité industrielle. Les niveaux records de 1978 ont été suivis par un investissement de l'ordre de \$62 millions lors de la première vente de permis et de concessions de la Couronne de l'Alberta, la plus importante somme jamais enlevée en une seule

vente. En raison de ces sommes d'argent investies dans l'exploration, l'industrie tentera certainement d'autogénérer des fonds au moyen de l'expansion des marchés. Sans de nouveaux marchés, l'exploration diminuera inévitablement.

Les plans pour fournir, à moyen terme, du gaz supplémentaire aux consommateurs américains portent sur la préfabrication des éléments de la partie sud du pipeline de la route de l'Alaska. Tandis que cette option est sujette à l'approbation fédérale pour l'exportation du gaz naturel, au financement, au prix, aux contrats, et aux procédures réglementaires, les problèmes d'approvisionnement en énergie aux Etats-Unis et l'engagement du président Carter envers le pipeline pourraient aider à résoudre les problèmes de réalisation. Deux propositions ont été soumises à l'Office national de l'énergie en vue de la construction de gazoducs entre Montréal et Québec et les provinces de l'Atlantique, et qui pourraient servir dans les deux sens. Ces gazoducs approvisionneraient ces régions en gaz naturel domestique en remplacement du coûteux pétrole lourd étranger.

#### La fabrication

Bien que le gouvernement provincial encourage le développement et la diversification du secteur de la fabrication, les industries manufacturières n'ont pas augmenté leur part de la valeur ajoutée provinciale au cours des dernières années. Cela s'est produit malgré une importante augmentation de la valeur des produits expédiés, c'est-à-dire une augmentation de 18,5 % en 1977 et de 21 % au cours de 1978. Pendant les années 70, les industries manufacturières de l'Alberta n'accaparent qu'un peu moins de 10 % du volume provincial de production, alors que la moyenne nationale est de 20 %.

Au cours des cinq dernières années, la composition des industries de fabrication de l'Alberta s'est lentement éloignée de la domination traditionnelle des industries des aliments et des boissons. En 1971, plus de 26 % de la valeur ajoutée du secteur de la fabrication provenait de l'industrie des aliments et boissons, alors qu'en 1976, bien qu'elle augmentât encore en termes absolus, cette part était passée à moins de 24 % en raison de l'expansion de l'industrie pétrochimique.

#### Le bâtiment

L'industrie du bâtiment occupe le deuxième rang dans la production de biens dans l'économie albertaine et est devenue, au cours des années 70, le principal stimulant de la croissance réelle. Le récent essor de l'économie de l'Alberta n'est pas directement relié à la production d'énergie, puisqu'en fait, la production de pétrole a diminué et la production de gaz est demeurée stable. Toutefois, les projets de construction sur les

principaux sites d'exploitation des ressources énergétiques ont alimenté la croissance rapide de l'économie albertaine.

Les estimations pour 1978 et 1979 prévoyaient une stabilisation de l'économie albertaine, principalement en raison du retard des principaux projets de construction. Les travaux de construction du projet Syncrude sont terminés et ceux des principaux projets pétrochimiques le sont presque. Or ce ralentissement des activités dans l'industrie du bâtiment en 1978 ne s'est pas concrétisé. Il y eut 50 000 mises en chantier d'habitations en 1978 par rapport à 38 100 en 1977. Les premières données pour 1979 indiquent un ralentissement des mises en chantier au cours du premier semestre, soit une baisse de 14 % par rapport à 1978. La forte performance de l'industrie du bâtiment en 1978 a été un des facteurs qui a permis à l'économie de la province de connaître une croissance plus élevée que prévue. La croissance de cette industrie en 1979 ne devrait pas atteindre le taux de 1978, malgré son rendement plus élevé que celui des autres provinces canadiennes. Un autre regain de croissance de l'industrie du bâtiment, et parallèlement de l'économie provinciale, est prévu lorsque les grands projets d'exploitation des ressources énergétiques, tels que le pipeline de la route de l'Alaska, la raffinerie de pétrole lourd et la troisième usine de traitement des sables bitumineux, seront entrepris au début de 1980.

#### Les industries de services

La croissance économique rapide en Alberta a eu une forte incidence sur le développement du secteur des services de la province. Le secteur des services est le principal employeur en Alberta, puisqu'il fournit 67 % des emplois et 56 % du PIR.

Au fur et à mesure que la population de l'Alberta a augmenté et que son économie est devenue plus complexe, les industries de services ont augmenté leur part de l'emploi au niveau provincial. Toutefois, par rapport à l'Ontario, le secteur des services de l'Alberta n'occupe pas une aussi importante part de l'économie de la province.

Bien que la construction de grands projets industriels soit le secteur moteur de la croissance économique de l'Alberta, la fin de ces projets entraînera un repli notable de l'activité. Lorsque la construction d'un projet est terminée, son exploitation ne remplace habituellement pas l'activité économique engendrée par sa construction. La performance économique subséquente dépend donc des avantages directs et indirects de l'investissement, particulièrement par rapport à la création de niveaux d'emplois soutenus. La plupart de ces emplois seront créés dans les industries de services. Ces industries augmenteront leur part et, à long terme, conserveront leur supériorité.



Contrairement à ce que l'on croit habituellement, le secteur de l'administration publique n'est pas le plus important ni celui qui connaît la croissance la plus rapide. Depuis 1971, ce sont les services financiers du secteur tertiaire qui occupent le premier rang. La venue du Fonds du patrimoine (Alberta Heritage Savings Trust Fund) et l'expansion subséquente des marchés monétaires à court terme en Alberta, ainsi que les importants besoins financiers de Syncrude et d'autres projets de mise en valeur des ressources énergétiques, ont provoqué une poussée importante des services financiers dans la province. Cette tendance devrait persister au moins jusqu'au début des années 80.

#### 2.4 Les instruments fédéraux et provinciaux

Le concept de la " libre entreprise " est fermement implanté dans la philosophie politique du gouvernement provincial de l'Alberta. L'administration publique est aussi consciente de la nécessité de la diversification géographique et industrielle de la province. Par conséquent, le gouvernement a adopté certaines mesures visant à réaliser ses objectifs tout en évitant de trop intervenir sur le marché.

L'Alberta a adopté une politique de décentralisation vers les régions rurales qu'elle a mise en pratique en relocalisant des services gouvernementaux dans des centres ruraux. En outre, l'Alberta Opportunity Company contribue à la politique de décentralisation en aidant les petites entreprises à s'installer dans les localités rurales. Afin de favoriser la diversification industrielle de la province, le gouvernement provincial offre un taux d'imposition des sociétés de 11 % et a annoncé une réduction prochaine, à 5 %, pour les petites entreprises. Ce taux serait alors le plus faible au Canada.

Le gouvernement maintient sa politique de restriction des dépenses publiques, alors que les surplus budgétaires des revenus provenant des ressources continuent à enrichir le trésor provincial. Certains de ces fonds ont été investis dans diverses entreprises dont la Pacific Western Airlines, la Steel Alberta, l'Alberta Energy Company et le Fonds du patrimoine; ce dernier a le pouvoir de réinvestir. Règle générale, les investissements du gouvernement sont fondés sur les critères d'importance économique pour la province, ainsi que sur la viabilité commerciale et le rendement de l'investissement plutôt que sur le désir d'acquérir le contrôle.

Le gouvernement provincial a affirmé que le Fonds du patrimoine ne sera pas utilisé pour attirer des entreprises dans la province; le fonds doit servir à la diversification. Toutefois, il est incontestable que la présence de cet important portefeuille d'investissement encourage le développement d'une " industrie financière " en Alberta, qui elle, incite les sociétés à s'installer dans la province.

En septembre 1978, l'actif du Fonds du patrimoine était de \$3,9 milliards et avait atteint \$4,7 milliards au 31 mars 1979, augmentant au rythme de 30 % du montant des redevances sur les ressources non renouvelables (sans compter le revenu des placements du fonds). A l'heure actuelle, plus de 50 % du fonds est constitué de titres négociables, bien qu'au moins 65 % de l'ensemble soit considéré comme un fonds discrétionnaire, dont dispose la province pour investir afin de stimuler les projets industriels.

En outre, le trésorier provincial a annoncé que l'argent du Fonds du patrimoine servirait au développement des ressources, y compris de projets non pétroliers. Bien qu'aucun engagement précis n'ait été pris à cet égard, on a avancé que la province investira dans l'usine de traitement des sables bitumineux d'Alsands près de Fort McKay, dans des exploitations de charbon et de bois et dans le gazoduc de la route de l'Alaska.

Au nombre des investissements importants, effectués ou projetés, du Fonds du patrimoine en date du 30 septembre 1978 mentionnons entre autres :

- a) des prêts à d'autres provinces, notamment, Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Nouvelle-Ecosse;
- b) une promesse de près de \$100 millions pour la construction d'un nouveau terminal pour les céréales à Prince-Rupert (C.-B.);
- c) des fonds pour la recherche sur le cancer et les maladies cardiaques;
- d) l'hôpital pour enfants du sud de l'Alberta;
- e) l'irrigation et la mise en valeur des terres;
- f) un appui au secteur forestier, dont une pépinière pour le reboisement et l'entretien des forêts;
- g) la mise en valeur de réserves de pâturage;

- h) les loisirs et la mise en valeur des terres;
- i) l'Alberta Oil Sands Technology and Research Authority;
- j) des fonds pour la recherche en vue d'améliorer la technologie et la productivité agricoles.

La vigueur financière de ce fonds, alliée au bien-être économique de la province, à ses ressources énergétiques et au mandat du parti au pouvoir en Alberta, contribue à une prise de position ferme envers les autres gouvernements. Mise à part la question de la propriété et du contrôle des ressources, l'Alberta s'intéresse sérieusement aux questions d'accès aux marchés mondiaux pour ses produits. Elle s'intéresse particulièrement aux tarifs de transport des marchandises, aux réseaux de transport et aux tarifs interprovinciaux et internationaux, questions qui relèvent du gouvernement fédéral.

Récemment, l'Alberta a souligné l'importance de ces questions et d'autres touchant l'économie provinciale en mettant sur pied, à la suite des récentes élections provinciales, un nouveau ministère du Développement économique. Ce ministère, dirigé par le premier ministre suppléant et complété par deux ministères auxiliaires, le Tourisme et la Petite entreprise, ainsi que le Commerce international, étudiera de façon plus complète le développement économique. Les principaux domaines de travail seront la diversification industrielle, le transport et le commerce international.

Les politiques nationales, qui doivent être mises en application partout au pays, manquent souvent de la flexibilité nécessaire pour tenir compte des différences provinciales. L'élaboration de l'entente-cadre de développement (ECD) est un moyen par lequel le gouvernement fédéral tente de résoudre ce problème et l'Alberta le reconnaît. Ce mécanisme est devenu le moyen disponible le plus flexible pour coordonner les efforts de la province en matière de diversification, de décentralisation et de croissance équilibrée avec l'objectif fédéral qui est d'améliorer le nombre, la qualité et l'accès à des possibilités d'emploi à long terme.

Les objectifs de l'ECD Canada-Alberta signée le 6 mars 1974 sont :

- a) d'améliorer les possibilités d'emploi productif et de faciliter l'accès à ces possibilités à certaines

zones ou secteurs économiques de l'Alberta qui, comparativement aux autres zones ou secteurs de la province, nécessitent des mesures spéciales afin de se développer au maximum;

- b) de promouvoir un développement équilibré entre les zones de l'Alberta et de favoriser la répartition équitable des avantages qui en découleront;
- c) d'appuyer les initiatives prioritaires provinciales dans le domaine du développement socio-économique.

Les stratégies adoptées pour atteindre ces objectifs visent à :

- a) définir les possibilités de développement et en faciliter la réalisation, grâce à l'application coordonnée de programmes fédéraux et provinciaux pertinents, ainsi qu'à l'adoption de mesures particulières nécessaires à cette fin;
- b) analyser la situation économique et sociale de l'Alberta par rapport aux conditions économiques régionales et nationales dans la mesure où celles-ci peuvent influencer sur la réalisation des objectifs.

En vertu du mécanisme de l'ECD, le gouvernement fédéral, par l'entremise du MEER et en collaboration avec la province de l'Alberta, favorise la mise en place de mesures de développement économique et socio-économique grâce à des ententes auxiliaires en vertu de l'ECD, dont les suivantes sont actuellement en vigueur :

- a) le traitement des produits alimentaires, dont les objectifs sont de renforcer la viabilité économique des petites agglomérations rurales et d'accroître le traitement des produits alimentaires en Alberta afin qu'ils deviennent concurrentiels sur les marchés intérieurs ou d'exportation;
- b) le nord de l'Alberta, dont les objectifs sont d'augmenter les revenus et les possibilités d'emploi, le niveau de vie et les installations communautaires dans le nord de l'Alberta;
- c) le transport dans le nord de l'Alberta, entente qui se terminait le 31 mars 1979, afin d'aider à améliorer le réseau de transport pour contribuer au développement industriel et socio-économique du nord de l'Alberta. Cet engagement a été pris à la suite de la Conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest, en 1973.

Au fur et à mesure que la situation évolue ou que de nouvelles possibilités sont décelées à l'intérieur des provinces, ces ententes auxiliaires peuvent être modifiées ou de nouvelles élaborées afin que le mécanisme de l'ECD tienne compte des conditions et besoins actuels. De telles initiatives mettent en valeur les modifications importantes des conditions économiques et fiscales de l'Alberta et des perspectives depuis l'introduction de l'ECD.

Au cours des années 70, l'Alberta, tout comme la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, a connu une croissance économique vigoureuse en termes de production, par rapport aux autres régions du Canada. En outre, les indices de capacité fiscale (qui mesurent les possibilités de lever des revenus fiscaux par habitant en fonction des taux d'imposition moyens nationaux) ont augmenté continuellement en Alberta et en Saskatchewan, alors qu'en Colombie-Britannique ils ont fluctué et se sont affermis. Puisque les revenus provinciaux vont dans le Fonds du patrimoine pour parer à un avenir incertain, cette mesure de la capacité fiscale est inadéquate pour effectuer les comparaisons interprovinciales et pour toutes les décisions qui peuvent résulter de ces comparaisons comme le niveau d'activité des programmes fédéraux en Alberta. Il est important de comprendre que la prospérité relative de l'Alberta repose sur l'épuisement des ressources non renouvelables, situation dont les Albertains sont pleinement conscients.

Par conséquent, compte tenu du contexte politique et économique de l'Alberta, le mécanisme de l'ECD peut permettre aux gouvernements fédéral et provincial de tenir compte des conditions économiques changeantes, des priorités de développement et des besoins de la province. Des discussions pourraient porter sur les efforts qui devront être déployés pour continuer d'améliorer les conditions des habitants du Nord, des régions rurales et des autochtones.

### 3. LES CONTRAINTES ET PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT

#### 3.1 Les taux de fret du col Crowsnest

Les fermiers et les usines de transformation des aliments sont les premiers à souffrir des taux de fret du col Crowsnest. La situation actuelle freine le réinvestissement dans le matériel roulant, parce que les revenus des taux établis du Crowsnest ne suffisent pas à payer les coûts du transport des céréales par rail, ce qui explique la piètre performance des services d'expédition.

Les producteurs de céréales sont insatisfaits du réseau de transport ferroviaire, parce qu'il ne leur permet pas une commercialisation optimale de leurs produits. Il y a un nombre grandissant de réclamations pour des pertes de vente en raison du goulet d'étranglement du transport. Les éleveurs canadiens, comparés aux éleveurs américains, doivent payer plus cher pour leur fourrage en raison des bas taux du transport déterminés par la loi. Les prix élevés du fourrage amènent des éleveurs à délaissier l'élevage du boeuf au profit de la culture des céréales. Cette situation crée une pénurie de matière première pour les usines de transformation de la viande.

Malgré les avantages que procurent les tarifs de Crowsnest aux producteurs de céréales, certains d'entre eux seraient prêt à accepter un changement de la situation, à condition qu'ils reçoivent une compensation équitable. Plusieurs éleveurs de l'Alberta prétendent que les avantages d'une croissance de la production de bétail et de la transformation des produits agricoles en vertu de taux compensatoires contrebalanceraient largement les pertes encourues par les producteurs de céréales, et contribueraient ainsi à la croissance de l'économie de la province.

L'élimination des tarifs de Crowsnet trouve de plus en plus d'adeptes parmi les fermiers albertains. Le gouvernement de l'Alberta a préconisé récemment des tarifs de transport compensatoires. Ainsi, les producteurs de céréales seraient subventionnés pour les coûts de transport par rail qui excèdent les niveaux des taux du Crowsnest. Le prix élevé des céréales et les goulets d'étranglement persistants ajouteront aux pressions en vue de résoudre cette question.

#### 3.2 La manutention des céréales

Le gouvernement de l'Alberta favorise plusieurs des recommandations de la commission Hall, particulièrement l'amélioration des installations de manutention des céréales au port de Prince-Rupert et la mise sur pied de la Prairie Rail Authority. L'Alberta aimerait que des mesures soient prises pour

mettre en oeuvre ces recommandations. Afin de le souligner, elle a offert un prêt de \$100 millions pour l'amélioration des installations du port de Prince-Rupert, acheté par soumissions les trois silos à céréales appartenant au gouvernement canadien en Alberta et manifesté de l'intérêt pour l'acquisition ou la location de nouveau matériel roulant.

Bien que la majorité des fermiers de l'Alberta appuient encore la Commission canadienne du blé, il existe une minorité de plus en plus croissante d'insatisfaits des politiques de la Commission sur la commercialisation de l'orge. Cette minorité affirme que la Commission a concentré ses efforts sur la vente du blé aux dépens de l'orge et que les producteurs d'orge de brasserie n'obtiennent pas un prix raisonnable pour leur produit par rapport aux autres producteurs.

### 3.3 Le marché intérieur

La faible population de l'Ouest canadien constitue une contrainte qui entrave depuis longtemps la croissance et la diversification du secteur de la fabrication en Alberta. La population des provinces des Prairies représente actuellement moins de 45 % de la population de l'Ontario, chiffre qui atteint 74 % si on inclut la Colombie-Britannique. Un tel marché local restreint et dispersé nuit à la fabrication de la plupart des biens de consommation durables et de nombreux autres produits de consommation. Par conséquent, le secteur de la fabrication dans l'Ouest se concentre sur les produits alimentaires et les boissons ou la fabrication de produits industriels pour les industries d'exploitation des ressources et l'agriculture. Cette contrainte demeurera un handicap aux tentatives de l'Alberta de diversifier son économie par l'entremise du secteur de la fabrication.

Certains considèrent que les offices nationaux de mise en marché des produits agricoles freinent la croissance systématique des produits en question en Alberta. A l'heure actuelle, deux de ces produits sont touchés : le dindon et les oeufs. Sous l'égide des offices de commercialisation, la gestion des approvisionnements d'un produit exige un contingent national qui est révisé périodiquement afin de tenir compte des conditions du marché. Un contingent provincial est ensuite accordé à chaque province et les offices de mise en marché des provinces s'occupent de sa répartition entre les producteurs locaux.

L'Alberta estime que, bien que sa population ait augmenté rapidement par rapport au reste du Canada, on ne lui a pas accordé les augmentations correspondantes dans sa part de contingents, mais on peut mettre en doute le critère invoqué, soit la part relative de la population. A la suite du retrait temporaire des producteurs albertains de l'Office canadien de

commercialisation du dindon (OCCD) en janvier 1979, il semble que l'OCCD soit prête à accorder à l'Alberta une part plus importante du contingent national du dindon.

### 3.4 La distance des marchés

La distance des principaux marchés (intérieurs, d'outre-mer ou des Etats-Unis) est une contrainte pour l'économie de l'Alberta, principalement dans le secteur de la fabrication. Le faible marché provincial pour la plupart des produits manufacturés, allié aux coûts de fret moins élevés pour les matières exportées, fait que l'Alberta envoie ses matières premières ailleurs pour être transformées. En outre, il est peu probable que des industries de fabrication, pour lesquelles les coûts de transport représenteraient une partie importante du coût total de leurs produits, s'installent en Alberta.

### 3.5 Les ententes commerciales

Traditionnellement, les exportations de l'Alberta ont consisté en ressources naturelles non transformées. Conformément aux objectifs de développement provincial visant à maximiser la valeur ajoutée de ses ressources, l'Alberta essaie d'obtenir des accords commerciaux en faveur de ressources transformées ou semi-transformées, favorisant ainsi une grande activité de transformation dans la province. Lors des négociations tarifaires, cette province a insisté sur la libération du commerce; elle tentait ainsi d'obtenir, de la part des Etats-Unis et des pays de la ceinture du Pacifique, des concessions tarifaires pour les ressources transformées.

### 3.6 La main-d'oeuvre spécialisée

L'essor du bâtiment qu'a connu l'Alberta au cours des années 1974 à 1978 a entraîné une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée dans plusieurs professions, ce qui a été ressenti à un degré moindre partout dans l'Ouest canadien. De nombreuses industries ont perdu des travailleurs qui se sont dirigés vers les projets d'envergure où les salaires sont plus élevés. De nombreux projets commerciaux et industriels de moindre importance ont été mis en veilleuse ou abandonnés en raison de la pénurie et de l'augmentation des coûts de la main-d'oeuvre. Ce phénomène s'est produit surtout dans les petites communautés. Par conséquent, les grands projets nuisent dans une certaine mesure au désir de croissance équilibrée de la province.

L'attrait de l'Alberta comme source de bonnes possibilités d'emploi a provoqué une migration record vers la province. Toutefois, le niveau de spécialisation et les aptitudes des migrants ne correspondent pas toujours aux besoins. Une fois passée la période de pointe de cet essor, les



travailleurs spécialisés dont les services ne sont plus requis se joignent aux migrants en chômage, occasionnant ainsi une augmentation du taux de chômage.

Il semble que ces difficultés réapparaîtront au cours des années 80, alors que le pipeline de la route de l'Alaska, le projet de Cold Lake de la société Impériale, le projet d'Alsands et divers autres projets importants exigeront des travailleurs spécialisés en plus grand nombre. Des programmes de formation pour répondre aux besoins de l'Alberta en matière de grands et petits développements devront être soigneusement organisés. Un certain nombre de possibilités de mise en valeur seront peut-être ratées si les principaux projets occasionnent encore une fois des retards et l'annulation d'investissements à plus petite échelle dans les entreprises de fabrication et de commerce.

### 3.7 Le Fonds du patrimoine de l'Alberta

L'envergure et la croissance rapide du Fonds du patrimoine et le pouvoir d'imposition discrétionnaire qu'il accorde à un gouvernement provincial ont attiré l'attention des Canadiens. Au 31 mars 1979, l'actif total avait atteint la somme de \$4,7 milliards et augmentait au rythme de \$1 milliard par année. L'Alberta est d'avis que le fonds doit avant tout profiter aux Albertains. Toutefois, des prêts ont aussi été consentis à d'autres provinces et des centres de recherche ont été mis sur pied dans les domaines de la médecine, de l'énergie et de l'agriculture, ce qui profitera à tous les Canadiens. En outre, le fonds a été utilisé pour favoriser la mise en oeuvre de projets précis qui, d'après la province, sont importants pour l'Ouest canadien, comme, par exemple, le terminal de Prince-Rupert.

### 3.8 La propriété et le contrôle des ressources

L'Alberta et le gouvernement fédéral ont entrepris des discussions sur l'impôt et les redevances touchant les ressources extraites des grands projets énergétiques. Le gouvernement fédéral a suggéré à l'Alberta de diminuer ses redevances afin de s'assurer que les projets vont de l'avant. L'Alberta a répondu que ses redevances sur les grands projets sont flexibles et seront déterminées en fonction de chaque situation. Les deux entreprises à la source de projets d'envergure craignent qu'un autre conflit fédéral-provincial sur l'imposition des ressources ne retarde le lancement de leurs projets.

L'Alberta souhaite que le nouveau projet de loi fédéral qui donne au Canada le pouvoir de réglementer les ressources énergétiques dans des situations d'urgence énonce plus clairement les conditions en vertu desquelles l'état d'urgence peut être décrété.

### 3.9 L'aménagement et la gestion des eaux

L'Alberta, comme les autres provinces des Prairies, se préoccupe grandement d'avoir un approvisionnement en eau assuré afin de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses des secteurs municipal, agricole, industriel et des loisirs. Au fil des années, l'Administration du rétablissement agricole des Prairies a grandement contribué à la planification, à la conception et à la construction des principaux ouvrages d'emménagement et de dérivation des eaux en Alberta. Depuis 1965, la province a continué à élaborer la politique relative aux ressources hydrauliques et à acquérir de l'expérience en matière d'ingénierie afin d'assurer une utilisation efficace de ses ressources hydrauliques d'une grande valeur.

Cependant, avec la sécheresse survenue au début de 1977, on a constaté le besoin d'augmenter la coordination et la coopération fédérales-provinciales afin d'élaborer une stratégie à long terme de gestion des eaux dans les provinces des Prairies. L'élaboration d'une telle stratégie s'appuie sur le fait qu'environ 90 % de l'écoulement fluvial, dans les Prairies, provient du versant est des Rocheuses, en Alberta. On peut donc facilement concevoir qu'une plus grande capacité d'emménagement de l'eau et que des transferts d'eau entre les bassins et des pipelines régionaux seront des éléments importants pour le maintien de la croissance économique à long terme des Prairies.

#### 4. LES PERSPECTIVES ET POSSIBILITES ECONOMIQUES

A court terme, c'est le secteur de l'énergie et l'activité connexe de construction qui stimuleront l'économie de l'Alberta. L'agriculture et, dans une moindre mesure, les forêts et le tourisme joueront un rôle plus stratégique du point de vue de la diversification et de la viabilité à plus long terme de l'économie provinciale.

##### 4.1 Les perspectives et possibilités énergétiques

###### 4.1.1 Le pétrole

La demande de pétrole brut au Canada augmentera de façon soutenue jusqu'en 1985 et même après. Compte tenu de la chute de productivité actuelle des gisements de pétrole classiques de l'Alberta, un pourcentage toujours plus important de la production devra provenir des sables bitumineux et des usines d'extraction du pétrole lourd, si le Canada doit atteindre ses objectifs d'autosuffisance en énergie. En outre, de nouvelles techniques pour accroître la récupération du pétrole et de nouvelles découvertes de pétrole dans l'Arctique et au large de la côte est pourront aider le Canada à atteindre son but.

###### 4.1.2 Le pétrole lourd

D'énormes quantités de pétrole lourd se trouvent dans le sous-sol de la Saskatchewan et de l'Alberta s'étendant du nord de Cold Lake au sud de la réserve Suffield près de Medicine Hat. Comme son nom l'indique, ce pétrole est lourd en raison d'une forte teneur en carbone, ce qui le rend inutilisable pour de nombreuses raffineries et très coûteux à transporter. Il peut être converti en brut moyen acceptable soit par l'hydro-craquage (en ajoutant de l'hydrogène) ou en extrayant le carbone. Ces opérations exigent des traitements dont le coût d'immobilisation est relativement élevé, et des coûts de production plus élevés que ceux encourus pour l'extraction du brut des gisements, que ce soit par des moyens classiques ou non.

L'Esso Resources Limited a actuellement obtenu l'approbation de l'Alberta Energy Resources Conservation Board pour construire des installations d'extraction in situ du pétrole et d'amélioration de la qualité près de Cold Lake, en Alberta. Le coût total du projet est évalué entre \$6 et \$7 milliards. Le coût d'immobilisation de l'usine est évalué à \$3,5 et \$4 milliards et le solde sera utilisé pour le forage des puits. Au début, environ 1 400 puits seront forés et 320 seront ajoutés à chaque année tant que l'usine sera en exploitation. La société prévoit débiter la construction en 1981 et la production en 1986-1987.

L'usine sera conçue pour produire 23 millions de litres de pétrole lourd par jour qui, une fois traité, donneront 22 millions de litres de brut léger. L'extraction se fera par injection de vapeur dans de nombreux puits. On étudie trois possibilités pour le combustible des chaudières : le charbon, le brut léger amélioré et le gaz naturel. Le charbon serait tiré d'une mine exploitée par Esso, près de Whitecourt, alors que le brut léger proviendrait de la production de l'usine. Le recours au gaz naturel, plus acceptable du point de vue de l'environnement, est actuellement étudié sérieusement en raison des surplus et des coûts moins élevés.

L'Esso Resources emploierait près de 10 000 travailleurs de la construction au cours de l'année de pointe (1983) et, pendant la période de construction, de 1981 à 1986, créerait un total de 32 000 années-personnes d'emploi. L'étape d'exploitation créerait au début, 2 000 emplois permanents, dont le nombre diminuerait à 1 500 lorsque le nombre de nouveaux puits forés passera à 320 par année. La mine de charbon donnerait un emploi permanent à 130 personnes.

Les répercussions globales (emplois directs et indirects) de la construction de l'usine (de 1981 à 1985) se traduiraient par la création de 113 000 à 165 000 années-personnes au Canada pendant l'étape de la construction. Environ un tiers de ce nombre se produirait à l'extérieur de l'Alberta, principalement en Ontario. L'étape de l'exploitation nécessiterait de 14 000 à 22 000 années-personnes à l'échelle nationale.

On estime que la construction engendrerait \$2 milliards en revenus personnels et \$3,6 milliards en valeur ajoutée au Canada (en dollars de 1976). Encore ici, environ 30 % de cette somme irait à l'extérieur de l'Alberta, principalement en Ontario. L'impact financier annuel du fonctionnement de l'usine serait de \$2,5 à \$3 millions en revenu personnel et de \$700 à \$800 millions en valeur ajoutée au Canada (en dollars de 1976). De 15 % à 20 % de cette somme irait à l'extérieur de l'Alberta, principalement en Ontario.

On prévoit qu'environ 75 % du coût total du projet sera rassemblé au Canada. Les autres 25 % viendront de sources étrangères et s'ajouteront au déficit de la balance des paiements. Cependant, si aussi peu que 20 % de la production de l'usine est exportée au cours des sept premières années d'exploitation, les \$3,5 à \$4 milliards en coûts de construction seront complètement amortis grâce à l'exportation. Par conséquent, le pétrole synthétique, soit à titre de remplacement des importations ou comme exportation directe, ajoutera jusqu'à \$30 milliards annuellement au crédit de la balance des paiements au cours des dix premières années d'exploitation, supposant que

la politique d'augmentation des prix du pétrole domestique de 2,5 ¢ le litre par année commence en 1980.

En outre, la Pacific Petroleum dirige un consortium de dix sociétés qui étudie la possibilité de construire une usine d'amélioration de la qualité du pétrole lourd près de Hardisty, en Alberta. Le consortium n'a pas arrêté la technologie qu'il utiliserait, mais prévoit une usine capable de produire 16 millions de litres de brut moyen par jour. L'usine devrait coûter entre \$750 millions et \$1 milliard.

La viabilité commerciale de ces usines d'extraction et d'amélioration de la qualité, et d'autres usines à venir, dépend dans une large mesure des ententes concernant l'impôt et les redevances conclues entre les gouvernements fédéral et provincial, ainsi que des politiques sur les prix du brut amélioré, compte tenu des prix internationaux. Il est essentiel d'en venir à une entente sur ces questions afin de permettre aux usines d'être mises en chantier.

Les producteurs de pétrole lourd investissent actuellement d'importantes sommes d'argent dans la recherche de nouvelles techniques qui amélioreront le taux de récupération, qui est actuellement de 10 %. Un certain nombre d'usines pilotes fonctionnent présentement en Alberta et mettent à l'essai des méthodes de récupération in situ. Plusieurs de ces projets reçoivent un appui financier de l'Alberta Oil Sands Technology and Research Authority (AOSTRA). Une amélioration du taux de récupération signifie que moins de puits sont nécessaires pour approvisionner une usine d'amélioration de la qualité, entraînant ainsi une importante économie.

#### 4.1.3 Les sables bitumineux

Les sables bitumineux de l'Alberta sont peut-être la plus importante ressource énergétique éventuelle de la province. Les sables bitumineux couvrent en tout une superficie de 60 000 kilomètres carrés. On estime qu'environ 4,3 millions de mètres cubes de pétrole synthétique peuvent être récupérés en utilisant les méthodes classiques d'exploitation par excavateurs. Les méthodes d'exploitation in situ, présentement au stade de développement, pourraient augmenter les réserves récupérables à 27 millions de mètres cubes lorsqu'elles seront économiquement et techniquement réalisables. Bien que la mise en valeur de cette ressource dépende beaucoup des questions économiques en raison des coûts d'immobilisation considérables, la demande toujours grandissante du pétrole brut et l'augmentation des prix améliorent peu à peu les futures perspectives d'investissement.

A l'heure actuelle, deux usines d'extraction et de traitement des sables bitumineux, qui utilisent les techniques d'exploitation par excavateurs, ont été construites près de Fort McMurray. La première, la Great Canadian Oil Sands Corporation (GCOS), terminée en 1967 au coût de \$300 millions, peut produire 7 millions de litres de brut synthétique par jour. La deuxième usine, Syncrude Canada Limited, terminée en 1978, une usine beaucoup plus importante, peut produire 25 millions de litres par jour et a coûté environ \$2,4 milliards.

Le rythme de mise en valeur de cette ressource dépendra du degré d'autosuffisance énergétique du Canada, de la croissance de la demande de même que de la rentabilité sur les investissements, qui est en grande partie déterminée par les politiques de fixation des prix et d'imposition et par les taux des redevances. La disponibilité des éléments de construction, et en particulier de la main-d'oeuvre, est un facteur qui entre en ligne de compte dans le rythme d'exploitation des sables bitumineux. Certains hommes d'affaires en vue et certains dirigeants syndicaux albertains craignent qu'il pourrait y avoir surchauffe de l'économie avec la réalisation simultanée des projets d'Alsands et de Cold Lake. Les ressources de l'Alberta ne seront certainement pas en mesure de supporter la réalisation de plusieurs projets en même temps. Le rythme d'exploitation devra refléter, dans une certaine mesure, la capacité de l'Alberta à construire des usines de récupération.

La Syncrude et la Great Canadian Oil Sands ont manifesté l'intention d'accroître leur production. La GCOS prévoit augmenter sa capacité à 9 millions de litres par jour à un coût de \$185 millions. Ce projet qui emploiera 650 personnes pendant l'étape de la construction et créera 175 emplois permanents sera terminé en 1981. L'expansion de la Syncrude, qui n'est pas encore précisée, pourrait être de l'ordre de \$1 milliard et commencer en 1982.

Un consortium de neuf sociétés, le groupe du projet d'Alsands dirigé par la Shell Canada Resources, a présenté une demande à l'Alberta Energy Resources Conservation Board (ERCB) afin de construire une usine d'extraction des sables bitumineux (mines) et d'amélioration de la qualité à environ 80 kilomètres au nord-est de Fort McMurray. Les coûts d'immobilisation sont évalués à \$4,9 milliards pour la mise sur pied de l'usine et à \$200 millions supplémentaires pour atteindre la pleine capacité de production de 22 millions de litres de brut léger par jour. Le coût d'immobilisation final devrait excéder \$5,9 milliards. Les installations comprennent une mine à benne traînante, quatre récupérateurs avec roue à augets, une usine d'extraction et d'amélioration de la qualité, une génératrice de vapeur et

d'électricité, un nouveau pont au-dessus de la rivière Athabasca, une piste d'atterrissage et une ville pouvant accueillir 12 000 personnes.

Les études techniques détaillées des installations devraient commencer en 1980 et l'usine pourrait être en mesure de fonctionner en 1986. Le nombre de travailleurs nécessaires à la construction atteindra 8 800 au point culminant en 1983. La construction de la ville exigera 1 500 travailleurs de plus pendant les années de pointe de 1982 à 1984. L'usine créera en moyenne 2 800 emplois permanents après 1985.

L'utilisation de produits canadiens sera de 75 % des besoins pour la construction de l'usine et de la ville. La construction nécessitera plus de 100 000 années-personnes et rapportera de \$3 à \$4 milliards en valeur ajoutée (en dollars de 1976). L'étape de l'exploitation créera au moins 6 500 emplois permanents et des revenus personnels de l'ordre de \$260 millions et \$700 millions en valeur ajoutée (en dollars de 1976). Environ un quart de ces revenus sera créé à l'extérieur de la province, surtout en Ontario.

Le consortium s'inquiète des conditions commerciales en vertu desquelles l'Alsands fonctionnera, principalement les effets des énormes dépenses d'investissement. Plus précisément, le consortium désire obtenir une structure d'imposition et de redevances qui favoriserait l'Alsands au début. De telles conditions nécessitent un effort coordonné des gouvernements fédéral et provincial. Ce projet fut abandonné à la suite de l'approbation en 1974, parce que la Shell Canada estimait que les deux gouvernements n'offraient pas assez de subventions par l'entremise de coupures de taxes et de redevances.

Comme pour la production du pétrole lourd, on consacre plusieurs millions de dollars à la recherche sur les techniques d'extraction in situ des sables bitumineux. De nombreuses usines pilotes sont en exploitation dans les régions des sables bitumineux des rivières Athabasca, Wabasca et de la Paix. Une technologie efficace et économiquement réalisable permettrait non seulement d'atteindre des dépôts plus profonds de sables bitumineux mais réduirait les coûts de capital et d'exploitation liés aux techniques classiques d'extraction par excavateurs.

#### 4.1.4 Le gaz naturel

En raison des prix élevés et d'un climat d'imposition favorable, une grande activité d'exploration s'est poursuivie pour trouver du gaz naturel. La province a un surplus de gaz reconnu, ce qui lui permettra d'intensifier la production si elle trouve de nouveaux marchés. Les marchés en vue sont l'est du

Canada et les Etats-Unis. Les marchés canadiens actuellement à l'étude sont l'Ontario, le Québec et les Maritimes.

Afin de convaincre ces régions de se convertir au gaz naturel, il faut assurer la sécurité des approvisionnements et offrir une certaine protection contre l'escalade des prix internationaux. Du point de vue de l'industrie, ce nouveau marché offrirait à long terme une marge brute d'autofinancement plus importante, ce qui permettrait aux producteurs albertains de continuer l'exploration. Dans le contexte canadien, ce remplacement d'importations de ressources énergétiques aurait une incidence favorable sur la balance des paiements.

Deux entreprises concurrentes ont déjà présenté des demandes à l'Office national de l'énergie afin de desservir ce marché, soit la Trans-Canada Pipeline Limited pour un pipeline de Montréal à Québec et la Q & M Pipeline Limited pour un pipeline de Montréal à Halifax. Après avoir présenté ces demandes, la Trans-Canada et la Q & M ont annoncé leur intention de faire équipe lors des demandes ultérieures.

#### 4.1.5 Le charbon

Le charbon albertain en tant que source d'énergie peut être classé comme métallurgique ou thermique et chaque catégorie a ses perspectives et ses possibilités. Le charbon métallurgique est surtout utilisé pour la production d'acier et l'industrie sidérurgique japonaise est le principal marché pour la production albertaine. Bien que la province ait des réserves abondantes, elles se trouvent habituellement dans des endroits où le terrain est peu propice le long des versants est des montagnes Rocheuses. Les coûts d'exploration et d'exploitation des mines sont élevés et l'accès y est souvent difficile. Le terrain rencontré et le transport aux voies navigables ajoutent au coût total par tonne.

L'avenir de l'industrie dépend pour une large part des décisions du Japon en matière d'importation et de la vigueur de son industrie sidérurgique. On se demande si l'industrie retrouvera le volume de production du début des années 70. Cette reprise ne se produira pas avant 1980.

L'exploitation houillère est étroitement liée à des localités à industrie unique, soit, dans le cas de l'Alberta, le col Crowsnest et Grande Cache. L'instabilité économique en raison des fluctuations du marché du charbon règne depuis longtemps au col Crowsnest, et depuis moins de temps à Grande Cache. Dans les deux villes, la survie des mines dépend des achats japonais. Les mines McIntyre, à Grande Cache, ont récemment conclu des ententes pour l'expédition de 1,6 million de tonnes de charbon métallurgique au Japon s'échelonnant sur une période de deux ans.



Bien que l'avenir à court terme de Grande Cache soit assuré, la position de l'industrie au col Crowsnest est moins certaine. D'importants développements de la Consolidated Coal et de la Gregg River Resources ont été mis en veilleuse en attendant des conditions plus favorables, ce qui assombrit les perspectives à moyen terme. Il semble toutefois que la situation se soit quelque peu redressée pour l'industrie albertaine, puisque la McIntyre a réussi à vendre son charbon métallurgique à d'autres pays; l'intérêt reprend pour le projet de Gregg River.

Les perspectives pour le charbon thermique sont beaucoup plus encourageantes, particulièrement en ce qui a trait à la génération d'énergie. La demande albertaine d'énergie électrique augmente actuellement au rythme de 10 % par année. A l'heure actuelle, environ 70 % de l'électricité utilisée dans la province est produite dans des centrales thermiques au charbon et la province désire que toutes les nouvelles centrales utilisent le charbon plutôt que le gaz naturel. Afin de répondre à la demande croissante d'électricité dans la province, il faudra qu'une génératrice de 375 mégawatts soit mise en service chaque année au début des années 80. Une centrale de deux génératrices utilise entre 3 et 3,5 millions de tonnes de charbon par année, le charbon étant extrait par excavateurs à proximité. Cela accroîtra la demande de charbon albertain d'environ 10 millions de tonnes d'ici à 1985. (La production totale de l'Alberta en 1978 était d'environ 16 millions de tonnes.) Des envois à l'Hydro-Ontario par rail jusqu'à Thunder Bay et ensuite par les Grands Lacs vers les centrales énergétiques de l'est du Canada, accroissent aussi la demande de charbon thermique de l'Alberta. Cela permet à l'Ontario de remplacer partiellement le charbon américain par du charbon canadien, ce qui a un effet concret sur la balance des paiements du Canada. Le charbon thermique pourra aussi être utilisé pour faire de la vapeur pour l'extraction in situ du bitume d'ici au milieu des années 80.

Selon l'Electric Utility Planning Council (EUPC), les besoins d'énergie électrique de la province augmenteront en moyenne de 6,8 % par année pendant une période de trente ans, de 1976 à 2006. Ce rythme d'expansion très rapide nécessitera l'utilisation de 117,3 milliards de kilowattheures d'électricité en 2006 par rapport à 16,4 milliards en 1976, et il faudra des centrales capables de fournir environ 22 000 mégawatts par rapport aux 4 258 mégawatts actuels. Ces estimations supposent une très forte utilisation d'électricité pour les usines des sables bitumineux, les développements pétrochimiques et le transport. Comme les centrales nucléaires exigent une planification de quinze années et que les possibilités hydro-électriques en Alberta sont moins nombreuses, les centrales thermiques auront sans doute des répercussions très importantes sur l'industrie houillère de la province. D'après les

estimations, les centrales thermiques de l'Alberta utiliseront plus de un milliard de tonnes de charbon au cours des vingt-cinq prochaines années.

La construction des centrales de Sundance et de Battle River est déjà commencée et celles-ci entreront en production entre 1980 et 1982. La Calgary Power entreprend actuellement la construction d'une centrale thermique de deux génératrices au coût de \$600 millions près de Keephills, 60 kilomètres à l'ouest d'Edmonton. Cet aménagement qui comprend la centrale, le bassin de refroidissement et l'agrandissement de la mine de charbon Highvale nécessitera en moyenne un effectif de 350 personnes d'ici à 1984 et une population active de 700 personnes durant la période de pointe en 1982. Après cela, il faudra un effectif de 300 personnes, y compris les mineurs.

Entre-temps, l'Alberta Power a reçu la permission de l'ERCB de construire et d'exploiter une centrale de deux génératrices de \$750 millions à Sheerness, à 160 kilomètres au nord-est de Calgary. La construction débutera en 1981 et la première génératrice de 375 mégawatts commencera à produire en 1985 et la deuxième, en 1986. Lors de la période de pointe de la construction en 1984, il faudra 600 travailleurs et de 60 à 140 miniers pour l'exploitation des mines de charbon connexes (exploitées par Manalta Coal and Forestburg Collieries) de 1983 à 1988. Au cours de l'étape de l'exploitation, la centrale emploiera 80 personnes et la mine 130.

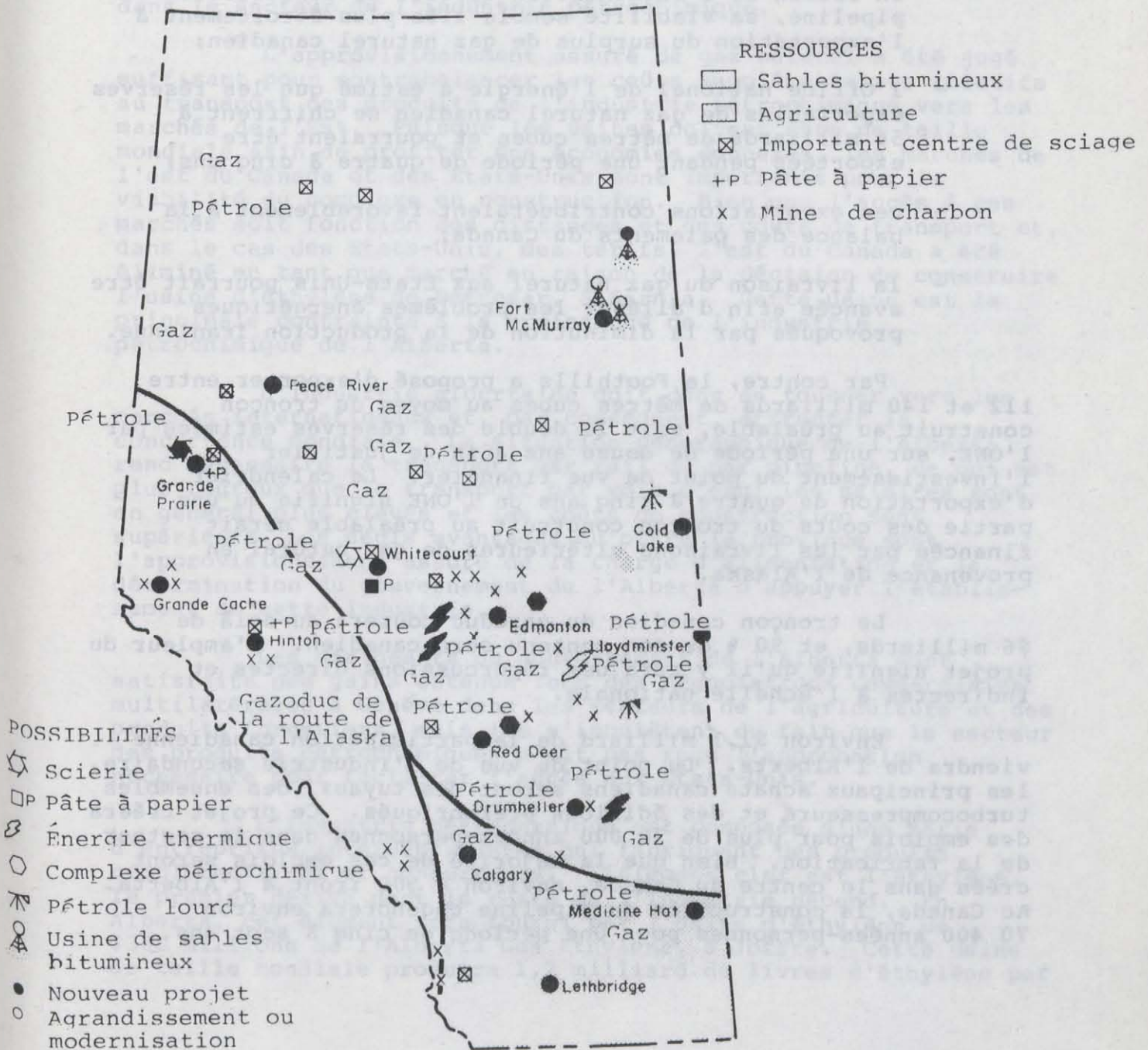
Bien que ces centrales assurent à l'Alberta une capacité de production d'électricité suffisante jusqu'en 1986, il y aura certains effets néfastes. Environ 40 fermes, la petite localité de Keephills et dix ranchs seront déplacés en raison de l'agrandissement de la mine de charbon et des bassins de refroidissement. Toutefois, les sociétés d'exploitation houillère et de services publics consacrent des fonds à la recherche de nouvelles techniques de récupération pour l'exploitation par excavateurs.

## 4.2 Les possibilités énergétiques

### 4.2.1 Le gazoduc de la route de l'Alaska

La construction du gazoduc de la route de l'Alaska par le consortium Foothills Pipeline est étroitement liée à l'augmentation des livraisons de gaz naturel aux Etats-Unis. Ce pipeline, qui part de l'Alaska et traverse le Yukon, la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan, amènera le gaz naturel du sud de l'Alaska aux Etats-Unis (voir carte 3). La construction devait commencer en 1979 et les livraisons, en janvier 1983, mais le projet s'est heurté à des problèmes aux

CARTE 3  
 PRINCIPALES ZONES DE RESSOURCES ET DE POSSIBILITES  
**ALBERTA**



Etats-Unis, ce qui a entraîné un retard de vingt-deux mois. Les coûts d'immobilisation, qui étaient évalués à \$10 milliards, sont passés à \$14 milliards.

La Foothills a proposé que la section sud soit construite au préalable et utilisée pour exporter les surplus de gaz naturel canadien aux Etats-Unis pendant la construction de la section nord. Plusieurs éléments favorisent cette option :

- en raison de l'augmentation du coût de construction du pipeline, sa viabilité semble liée plus étroitement à l'exportation du surplus de gaz naturel canadien;
- l'Office national de l'énergie a estimé que les réserves exportables de gaz naturel canadien se chiffrent à 56 milliards de mètres cubes et pourraient être exportées pendant une période de quatre à cinq ans;
- ces exportations contribueraient favorablement à la balance des paiements du Canada;
- la livraison du gaz naturel aux Etats-Unis pourrait être avancée afin d'alléger les problèmes énergétiques provoqués par la diminution de la production iranienne.

Par contre, la Foothills a proposé d'exporter entre 112 et 140 milliards de mètres cubes au moyen du tronçon construit au préalable, soit le double des réserves estimées par l'ONE, sur une période de douze ans afin de justifier l'investissement du point de vue financier. Le calendrier d'exportation de quatre à cinq ans de l'ONE signifie qu'une partie des coûts du tronçon construit au préalable serait financée par les livraisons ultérieures de gaz naturel en provenance de l'Alaska.

Le tronçon canadien du gazoduc coûtera au-delà de \$6 milliards, et 90 % de son contenu sera canadien. L'ampleur du projet signifie qu'il y aura des répercussions directes et indirectes à l'échelle nationale.

Environ \$1,1 milliard de la participation canadienne viendra de l'Alberta. Du point de vue de l'industrie secondaire, les principaux achats canadiens seront des tuyaux, des ensembles turbocompresseurs et des édifices préfabriqués. Ce projet créera des emplois pour plus de 30 000 années-personnes dans le secteur de la fabrication. Bien que la majorité de ces emplois seront créés dans le centre du Canada, environ 4 500 iront à l'Alberta. Au Canada, la construction du pipeline engendrera environ 70 400 années-personnes pour une période de cinq à sept ans.

#### 4.2.2 L'industrie pétrochimique

L'industrie pétrochimique en Alberta, qui en est encore à ses débuts, a connu une forte croissance depuis le début des années 70. Deux principaux facteurs ont contribué à cette croissance, la crise de l'énergie en 1973 et l'intention du gouvernement de l'Alberta de développer cette industrie afin d'augmenter la valeur ajoutée de la province. La perspective d'un approvisionnement assuré en gaz naturel et un climat d'investissement favorable ont stimulé l'essor de la construction dans le secteur de l'industrie pétrochimique.

L'approvisionnement assuré de gaz naturel a été jugé suffisant pour contrebalancer les coûts supplémentaires relatifs au transport des produits de l'industrie pétrochimique vers les marchés de l'Est. Puisque les usines doivent être de taille mondiale afin de profiter des économies connexes, les marchés de l'est du Canada et des Etats-Unis sont importants pour la viabilité du complexe en construction. Bien que l'accès à ces marchés soit fonction des distances et des coûts de transport et, dans le cas des Etats-Unis, des tarifs, l'est du Canada a été éliminé en tant que marché en raison de la décision de construire l'usine d'éthylène de Petrosar, à Sarnia. Cette usine est la principale contrainte à la croissance de l'industrie pétrochimique de l'Alberta.

L'industrie albertaine doit donc se tourner vers les marchés internationaux et, par conséquent, affronter la concurrence mondiale. La situation géographique de l'Alberta rend nécessaire le transport par rail ou par pipeline, ce qui est plus coûteux que le transport par voie d'eau; les salaires sont en général plus élevés et les coûts de construction sont supérieurs. Les seuls avantages qu'offre la province sont l'approvisionnement assuré de la charge d'alimentation et la détermination du gouvernement de l'Alberta d'appuyer l'établissement de cette industrie.

Les dirigeants du gouvernement de l'Alberta sont satisfaits des gains obtenus lors des négociations commerciales multilatérales à Genève dans les secteurs de l'agriculture et des produits forestiers, mais ils s'inquiètent du fait que le secteur des produits pétrochimiques n'ait pas reçu l'approbation nécessaire pour faciliter l'accès aux Etats-Unis.

L'industrie pétrochimique est composée d'une série d'entreprises interdépendantes qui fabriquent des produits complémentaires et concurrents. L'élément clef est l'éthylène, le premier dérivé dont le reste de l'industrie dépend. En Alberta, cet élément sera fourni par l'usine d'éthylène de \$360 millions de l'Alberta Gas Ethylene, à Joffre. Cette usine de taille mondiale produira 1,2 milliard de livres d'éthylène par

année. Sept cents millions de livres d'éthylène seront traitées par des usines près de Fort Saskatchewan. Le solde sera expédié aux marchés de l'Est et des Etats-Unis. En plus de fournir des revenus à l'exportation, l'usine contribuera à réduire les importations d'éthylène au Canada qui se chiffrent à environ \$630 millions par année.

Lorsque l'usine commencera à fonctionner, elle emploiera 130 personnes. Lors de la période de pointe de la construction, il fallut jusqu'à 1 000 travailleurs, et 80 % des biens et services ont été achetés auprès d'entreprises albertaines et canadiennes. A la suite de l'inauguration, en septembre dernier, de l'usine de Joffre, la société Alberta Gas Ethylene a annoncé son intention de présenter une demande, auprès de l'Alberta Energy Resources Conservation Board, pour doubler la capacité de l'usine.

L'usine de Joffre n'est qu'un élément d'un complexe pétrochimique reposant sur l'éthylène qui coûtera globalement \$1,5 milliard. Les autres éléments importants comprennent, entre autres, un agrandissement au coût de \$400 millions des installations de la DOW Chemicals à Fort Saskatchewan. Les quatre usines intégrées, de taille mondiale, qui sont en voie de construction transformeront l'éthylène en chlorure de vinyle monomère, en chloralcali, en dichlorure d'éthylène, en acétate de vinyle monomère et en glycols d'éthylène.

Lorsqu'elles seront terminées, ces usines emploieront 350 personnes et la masse salariale annuelle atteindra \$16 millions. Environ 88 % de la construction est faite par des entreprises albertaines et les autres 12 % sont divisés entre le reste du Canada et des sources étrangères. De nombreux autres emplois seront peut-être créés directement et indirectement en Alberta et au Canada dans les secteurs de la fabrication, de la distribution et des ventes. La production des usines remplacera les importations et certains des produits seront exportés aux Etats-Unis si les concessions tarifaires nécessaires sont obtenues. Les usines entreront en production entre la fin de 1979 et la fin de 1980.

Un projet connexe est construit par la Diamond Shamrock Alberta Gas Limited et produira des boulettes de chlorure de polyvinyle (CPV) en utilisant le chlorure de vinyle monomère de la DOW. L'usine, située à 10 kilomètres à l'est de Fort Saskatchewan, coûtera \$90 millions. Le début des travaux est prévu pour l'automne de 1979 et l'usine emploiera 100 personnes. Les boulettes de CPV sont utilisées pour la fabrication de diverses matières plastiques, y compris des matériaux de construction. Les retombées dans le domaine de la fabrication sont de bonne augure pour l'Alberta et l'ouest du

Canada au fur et à mesure que la situation du marché intérieur s'améliorera.

La Celanese Canada Limited a entrepris la construction d'une nouvelle usine au coût de \$23 millions. Elle sera la seule au Canada à produire de l'acétate de vinyle monomère. La demande canadienne pour ce produit, utilisé comme base pour les peintures et les adhésifs, doit atteindre la capacité de production de l'usine d'ici au milieu des années 80. Au début, 40 % de la production sera exportée. Le début des opérations est prévu pour l'automne de 1979. Les principales matières premières sont l'acide acétique et l'éthylène; ce dernier sera fourni par l'Alberta Gas Ethylene.

Vers la fin de 1979, la Union Carbide prévoit ouvrir une usine de séparation d'air construite au coût de \$23 millions à Fort Saskatchewan. L'usine, qui emploiera 15 personnes, fournira de l'oxygène gazeux à l'usine voisine de la DOW ainsi que de l'azote gazeux à la DOW et à d'autres clients de la région. En outre, elle produira de l'oxygène et de l'azote liquides pour les marchés de l'Ouest canadien.

En dépit d'une poursuite par la E.I. DuPont de Nemours selon laquelle l'entreprise ferait du dumping de méthanol, l'Alberta Gas Chemicals Limited, à Medicine Hat, procède à la construction de deux blocs de méthanol additionnels pour doubler sa capacité actuelle de production. De nouveaux marchés pour le méthanol ont été découverts en Asie. La construction de deux blocs de méthanol additionnels, au coût de \$130 millions, s'échelonnera sur quatre ans. L'étape de la construction produira 300 emplois, tandis que l'étape de la production créera 50 emplois permanents.

La Canadian Industries Limited a l'intention de présenter une demande pour obtenir un permis d'exploitation industrielle de l'ERCB afin de doubler sa capacité de production de polyéthylène à faible densité à son usine d'Edmonton. Le projet coûtera environ \$45 millions et le début de la construction est prévu pour la fin de 1981. On utilisera l'alimentation en éthylène de l'usine de l'Alberta Gas Ethylene. Soixante-dix pour cent de la production actuelle de la CIL est expédiée dans la région centrale du Canada. Toutefois, les marchés intérieurs, particulièrement l'Ouest, absorberont la production additionnelle.

Le consortium Petalta, dirigé par l'Alberta Energy Company, a reçu de l'Energy Resources Conservation Board la permission de construire une usine de benzène, près de Bruderheim, au coût de \$250 millions. Cette usine commencera à produire en 1983 après une période de construction de vingt huit mois.

Le consortium a obtenu une approbation semblable pour la construction d'une usine de gaz naturel synthétique qui pourrait utiliser l'hydrogène du gaz naturel pour retransformer les sous-produits des usines de benzène en gaz naturel synthétique. Ce gaz naturel synthétique serait exporté aux Etats-Unis. Ces exportations doivent être approuvées par l'Office national de l'énergie et les agences de réglementation des Etats-Unis. Le coût de cette usine est évalué à \$175 millions. Selon les dirigeants du consortium, la production de gaz naturel synthétique est absolument nécessaire à la viabilité de l'exploitation du benzène.

Le benzène, tout comme l'éthylène, est un élément clef de la fabrication de produits pétrochimiques et de matières plastiques. L'usine projetée contribuera de façon importante à améliorer la qualité du pétrole lourd non renouvelable et, si les marchés et l'économie sont favorables, elle deviendra une composante de procédés pétrochimiques éventuels. Les exportations de gaz synthétique aux Etats-Unis, si elles sont approuvées par l'Office national de l'énergie, auraient un effet favorable sur la balance commerciale des paiements du Canada. Les récentes conclusions de l'ONE, selon lesquelles le Canada dispose de réserves de gaz assez importantes pour permettre d'en exporter, hâteront peut-être la décision sur les exportations de gaz naturel synthétique.

La population active de pointe lors de la construction de l'usine s'élèvera à 600 personnes. Puisque la période de construction prévue coïncide avec un certain nombre d'autres grands projets, dont l'usine de pétrole lourd d'Esso Resources à Cold Lake, la demande de travailleurs spécialisés viendra s'ajouter à celle de Cold Lake, ce qui entraînera des pénuries de travailleurs et fera monter les salaires.

A moyen terme, l'industrie pétrochimique de l'Alberta est encore menacée par des marchés incertains, le prix des matières premières, la concurrence internationale et des coûts de capital et d'exploitation élevés. Parmi les nombreux projets relevés, quatre seulement, d'une valeur de \$600 millions, sont à l'étape de la planification. Plusieurs projets ont été temporairement mis en veilleuse en attendant une situation économique plus favorable, une décision des Etats-Unis sur les niveaux tarifaires, ainsi que de l'ERCB et de l'Office national de l'énergie, en plus de la conjoncture économique mondiale. Cela est le cas non seulement en Alberta, mais aussi à Sarnia et à Montréal.



#### 4.2.3 Les intermédiaires financiers

Le rythme de croissance de l'économie de l'Alberta et la valeur de plus en plus grande de ses ressources énergétiques attirent l'attention des plus importantes institutions financières du monde. Parmi les facteurs sous-jacents à un climat favorable à l'établissement des institutions financières en Alberta, citons le gouvernement provincial orienté vers l'industrie, le nouveau projet de loi sur les banques, et l'énorme valeur des investissements du Fonds du patrimoine.

Au nombre des grandes sociétés financières à s'établir à Calgary, mentionnons la Chase Manhattan Bank de New York, la Société générale de Paris, la Swiss Bank Corporation, le Crédit suisse de Zurich et la National Westminster Bank Ltd. de Londres. D'autre part, la Bankamerica Corporation, une filiale de la Bank of America, la Banque nationale de Paris et la Barclay's Bank ont ouvert des bureaux à Edmonton. Selon les représentants municipaux, sept banques internationales ou davantage s'établiront à Calgary après la diminution de la pénurie actuelle de locaux à bureau et environ trente banques étrangères étudient la possibilité de s'établir dans cette ville d'ici à 1985.

Les rôles clefs des banques commerciales et mercantiles consistent à aider au financement de l'expansion de l'Alberta et à participer aux travaux relatifs à l'approvisionnement mondial, aux services et à l'exploration du pétrole effectués par des entreprises de l'Alberta. De plus, elles souhaitent prendre part au Fonds du patrimoine. D'après les prévisions, en assumant que la politique conservatrice des prix intérieurs se maintienne, c'est-à-dire une augmentation annuelle de seulement 1,2¢ le litre, le fonds aura une valeur totale de \$25,1 milliards en 1985; à l'heure actuelle, il représente un peu plus de \$5 milliards. On considère que le marché monétaire canadien est trop petit pour absorber le Fonds du patrimoine en entier.

Entre-temps, les banques canadiennes ont également doté leurs succursales albertaines de bureaux spéciaux de financement des opérations pétrolières. L'an dernier, la Banque royale du Canada a ouvert son bureau central de l'Ouest, à Calgary. Depuis septembre dernier, le bureau du président de la Banque de Montréal, M. Fred H. McNeil, est situé à Calgary. Au cours des derniers mois, d'autres banques ont déménagé, dans cette province, des installations de traitement des données et autres installations typiques d'une administration centrale.

Cet afflux des principales institutions bancaires, tant canadiennes qu'étrangères, témoigne de l'importance croissante de l'Alberta, et tout particulièrement de Calgary, en tant que principal centre financier non seulement pour l'Ouest canadien mais en tant que centre mondial important pour les industries de services reliées au pétrole.

La croissance de l'industrie financière intermédiaire en Alberta, et particulièrement à Calgary, est une indication de la croissance rapide des emplois professionnels. L'aménagement de 790 500 mètres carrés de locaux de bureau dans le centre de Calgary est en cours de réalisation, et 75 % de ces bureaux sont déjà loués. Du fait qu'on alloue 19 mètres carrés par employé, on peut donc en conclure que le nombre d'emplois sera de 42 500. La liste de demande de locaux est déjà fort longue et devrait vraisemblablement s'allonger encore.

#### 4.3 L'industrie forestière

L'industrie forestière, tout comme l'agriculture, n'aura pas un apport aussi dynamique que le secteur de l'énergie à l'économie de l'Alberta d'ici à 1985. La province dispose d'énormes ressources forestières évaluées à 940 millions de mètres cubes de conifères (bois tendre) et à 590 millions de mètres cubes d'arbres à feuilles caduques (bois dur). Ces ressources renouvelables auront peut-être une importance stratégique dans l'avenir, peut-être même avant la fin du siècle. A l'heure actuelle, d'une coupe annuelle permise de 26 millions de mètres cubes, dont environ 55 % de bois tendre et 45 % de bois dur, 60 % du bois tendre et 99 % du bois dur sont inutilisés. Malgré cela, la production annuelle dépasse considérablement les besoins de la province. En 1976, les exportations ont dépassé \$165 millions, et comprenaient surtout du bois d'oeuvre et de la pâte à papier expédiés aux Etats-Unis.

En novembre 1978, on a offert à l'industrie deux zones de droits de coupe d'une superficie de 1,4 million hectares entre Grande Cache et Fox Creek. En mai 1979, on avait reçu 17 soumissions. Le gouvernement accordera la préférence aux propositions qui utilisent au maximum les ressources et qui offrent le plus d'emplois dans la région de Grande Cache dans le but de diversifier l'économie de cette région qui repose sur une seule industrie (le charbon). L'Alberta Forest Service a tenu des séances d'information dans les communautés de Fox Creek et de Grande Cache au cours de juillet 1979 pour étudier les propositions et pour permettre la participation du public avant l'octroi des permis de coupe. Les recommandations de l'Alberta Forest Service devraient être présentées sous peu au Premier ministre et le gouvernement devrait divulguer, avant la fin de l'année, les noms des sociétés qui recevront un permis de coupe. Les travaux de construction devraient commencer au printemps de 1980 et le total des investissements en capital devrait dépasser \$300 millions.

Le gouvernement provincial désire accroître ses revenus et étudie la possibilité d'imposer une redevance flexible pour remplacer la redevance actuelle de \$1,28 par millier de mètres cubes. L'échelle flexible ou variable augmenterait les

revenus du gouvernement pendant les reprises de l'industrie mais les diminuerait pendant les périodes difficiles. Des discussions entre le gouvernement et l'industrie, sont actuellement en cours au sujet des nouveaux taux de redevance et de la nouvelle politique, tous deux conçus pour stimuler l'industrie.

La Procter and Gamble Cellulose Limited de Grande-Prairie a dévoilé les plans de construction d'une scierie et d'un atelier de rabotage de \$15 millions qui seront complètement intégrés à son usine de pâte adjacente. L'usine fonctionnera à l'année et permettra à la Procter and Gamble d'utiliser les 175 000 cordes de bois par année qui lui restent de sa coupe annuelle de 500 000 cordes. Le produit sera un bois tendre séché au four en dimensions normalisées destiné principalement (à 85 %) au marché américain, le reste allant au marché intérieur. L'usine commencera à fonctionner en 1980 et créera 154 emplois sur place et 133 emplois en forêt.

En vertu de son entente actuelle avec le gouvernement provincial, la Simpson Timber Company (Alberta) Limited pourra annoncer, cette année, la construction de deux importants ajouts à son usine de Whitecourt. L'usine actuelle de Simpson, d'une valeur de \$20 millions, a commencé sa production en 1976 à Blue Ridge, à 20 kilomètres à l'est de Whitecourt. L'usine, qui peut produire 235 millions de mètres cubes de bois d'oeuvre emploie 145 personnes et de 30 à 40 autres personnes pour les opérations de coupe et de transport par camion.

C'est la première des trois phases d'un complexe de fabrication de produits forestiers. On n'a que des renseignements fragmentaires sur les plans futurs. Toutefois, d'ici à avril, on procédera à l'annonce de la deuxième étape du projet Simpson, qui pourrait être une usine de poutres lamellées. D'ici au 1<sup>er</sup> mars 1981, la construction de la troisième phase (dernière étape) devra être en cours. Ce sera une installation pour traiter les fibres de bois, ce qui pourrait être une usine de carton-pâte ou une usine de pâte. Si on opte pour une usine de pâte, ce qui semble devoir être le cas, les exigences de la planification entraîneront un investissement de l'ordre de \$250 millions cette année, ce qui devrait amener la création d'environ 1 500 nouveaux emplois. La production devrait commencer en 1982.

#### 4.4 L'agriculture

Avant la découverte d'importantes réserves de pétrole brut en Alberta à partir de 1947, l'agriculture dominait l'économie provinciale. Depuis ce temps et surtout au cours des six dernières années, la part de l'agriculture est passée à environ 5 % du produit intérieur réel de la province. Par contre, l'industrie a connu une augmentation en termes absolus et continue à jouer un rôle important dans la croissance de l'économie de l'Alberta et dans son avenir.

Les perspectives pour les principaux produits agricoles de l'Alberta sont bonnes. La production de céréales et de graines oléagineuses canadiennes doit augmenter de 25 à 50 % d'ici à 1985 afin de répondre aux besoins prévus des marchés intérieurs et d'exportation. Les besoins de blé en 1985 augmenteront peut-être du tiers par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les besoins de céréales secondaires, qui seront dirigées vers les marchés intérieurs et l'industrie du bétail, augmenteront de 25 à 50 % et ceux des graines oléagineuses pourraient doubler. Afin de répondre à ces besoins, il faudra améliorer encore davantage la manutention et le transport des céréales; le Canada devra au moins conserver ou augmenter sa part du commerce international des céréales, qui continue de prendre de l'ampleur et les producteurs devront être avisés du moment d'accroître leur production.

Au Canada, les troupeaux de boeufs reproducteurs ont diminué d'un cinquième depuis 1975, ce qui a amené la mise sur pied d'un vaste programme pour la reconstitution des troupeaux, et ce n'est qu'en 1982 que ceux-ci atteindront les niveaux voulus. Le fait d'abattre moins de génisses et de vaches pendant le repeuplement des troupeaux se traduira par une baisse continue de la production du boeuf jusqu'en 1982, alors que la production sera de 20 à 25 % inférieure aux niveaux de 1977. A court terme, cela accentue les difficultés éprouvées par l'industrie de l'abattage, mais, à long terme, l'avenir de l'industrie semble prometteur. Entre-temps, le changement d'habitudes des consommateurs augmente la demande de différentes catégories de viande, particulièrement celle de la viande hachée.

En Alberta, les producteurs laitiers peuvent produire autant qu'ils le peuvent puisqu'ils n'ont pas de contingentement. La demande de porc et de volaille demeure ferme, bien que les projets de construction de nouvelles installations pour le porc sont plus nombreux que jamais, ce qui pourrait entraîner une surproduction et une chute des prix.

Lors des dernières négociations commerciales multilatérales, l'agriculture était le sujet prioritaire de l'Alberta. Le gouvernement de la province est satisfait de la libération du commerce avec les Etats-Unis touchant les produits suivants : le bétail, la viande, les produits laitiers, les semences, les céréales, les graines oléagineuses et leurs produits. La province pourra aussi bénéficier de réductions tarifaires avec les pays de la Communauté européenne sur la viande, les fromages et les céréales fourragères. De plus, les réductions tarifaires sur le porc et certaines graines oléagineuses avec le Japon, de même que la ratification de plusieurs tarifs inférieurs déjà en vigueur, sont des plus prometteuses. Par contre, l'Alberta n'a pu obtenir de modifications aux divers impôts à l'importation de la Communauté européenne, particulièrement ceux portant sur le blé et l'orge.

#### 4.5 Le tourisme

L'industrie touristique gagne en importance partout au monde et connaît un regain de vie après la récession de 1973-1974. L'Alberta ne fait pas exception, ayant une moyenne globale de croissance de 13,5 % par année de 1971 à 1978. Toutefois, par rapport à la croissance rapide de l'industrie du pétrole, la part de l'industrie touristique dans la production intérieure a diminué de 5 % en 1971 à 3,3 % en 1978.

La récente performance de l'industrie touristique de l'Alberta manifeste bien ses possibilités de croissance; les revenus sont passés de \$375 millions à \$900 millions de 1971 à 1978 et les projections indiquent que cette tendance va continuer. Ce facteur, s'il est étudié dans le contexte des nombreux attraits naturels de la province, ne laisse aucun doute quant à la viabilité de l'industrie touristique.

La nature a comblé l'Alberta par la diversité et la beauté de ses paysages, ce qui lui confère un potentiel intéressant en raison du caractère permanent de ces avantages. Toutefois, le développement à long terme d'une industrie touristique centrée sur des possibilités reconnues de croissance et des richesses naturelles uniques en leur genre, dépendra en grande partie d'une planification intelligente du milieu visant à préserver plutôt qu'à détruire la beauté esthétique d'une nature fragile, et de la construction de meilleures installations dans les endroits touristiques principaux.

## 5. RESUME DES POSSIBILITES ET DES CONTRAINTES ECONOMIQUES EN ALBERTA

Bien que l'Alberta possède d'énormes ressources naturelles tant renouvelables que non renouvelables, son économie est tout de même vulnérable à long terme en raison de sa dépendance à l'égard des ressources non renouvelables qui s'épuisent. Malgré la présence de possibilités de diversification, particulièrement en ce qui touche une plus grande utilisation des ressources renouvelables, certaines contraintes devront être éliminées si la province veut réaliser son potentiel.

La croissance soutenue de l'Alberta, à moyen terme, sera reliée aux efforts visant la réalisation des importants projets d'exploitation en matière énergétique, notamment le projet d'Alsands, le gazoduc de la route de l'Alaska et le projet de l'Esso Resources à Cold Lake. Comme les grands projets de mise en valeur des ressources énergétiques ont une influence marquée sur la performance générale de l'économie de l'Alberta, tout retard ou remise à plus tard de ces projets pourrait avoir des conséquences sérieuses. Cependant, un échelonnement approprié de ces projets amènera une croissance rapide dont l'Alberta et le Canada pourront profiter. De plus, l'expansion de l'industrie pétrochimique de l'Alberta ainsi que les autres activités reliées à la production primaire augmenteront la valeur ajoutée par une transformation accrue des matières brutes, tout en fournissant de l'emploi et d'autres bénéfices à la province.

La réalisation du potentiel de croissance future de l'Alberta dépend grandement des solutions qui seront apportées aux questions et contraintes actuelles au chapitre du développement. Plus précisément, la province doit être dotée d'un réseau de transport adéquat et d'un accès amélioré aux marchés pour l'écoulement de ses produits. Des réseaux de transport appropriés sont nécessaires en raison des grandes distances que doivent couvrir les marchandises en vrac vers les marchés. Bien qu'à l'heure actuelle on mette surtout l'accent sur la manutention des céréales et les taux du col de Crowsnest, le problème touche aussi plusieurs autres produits, y compris le pétrole, le gaz, le charbon et d'autres minéraux, les produits forestiers et les biens manufacturés. L'accès aux marchés étrangers est vital pour les sociétés albertaines dont le marché est limité. Cette situation existe non seulement dans le cas des ressources primaires traditionnelles, mais aussi pour la croissance des industries de fabrication, en particulier celles des aliments et des boissons et celles des produits pétrochimiques. Comme le démontre l'intérêt particulier de la province aux récentes négociations commerciales multilatérales, les arrangements tarifaires et commerciaux favorables sont d'une importance capitale pour l'Alberta.

Le taux de croissance très rapide que devrait connaître la province au cours des années 80, en raison des projets de mise en valeur des ressources énergétiques, constitue une source de préoccupations pour l'Alberta. Plus précisément, on pourrait faire face à une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée et les projets de faible envergure pourraient en souffrir. On se préoccupe aussi de la concentration géographique de l'activité dans le corridor Edmonton-Calgary et dans certaines régions très restreintes, notamment Fort McMurray, qui a pour effet d'exclure virtuellement les autres régions de la province. De plus, on s'inquiète de ce que les délais serrés proposés pour la construction de certains projets de mise en valeur des ressources énergétiques puissent provoquer une surchauffe de l'économie et créer des problèmes sociaux.

On doit comprendre que l'avenir à court et à moyen terme de l'Alberta est relié à l'énergie, mais le défi à long terme de la province sera de diversifier son économie. Pour relever ce défi, la province concentre actuellement ses efforts sur les secteurs où elle possède déjà des avantages, notamment l'énergie et la recherche médicale ainsi que l'appui aux industries innovatrices. L'intensification des efforts au chapitre de la transformation des produits primaires et du développement de l'industrie pétrochimique a pour but d'accroître la part du secteur de la fabrication et de raffermir l'économie à long terme.

En Alberta, l'agriculture, les forêts et le tourisme sont des secteurs forts dans la course à la diversification de l'économie. Considérée de tout temps comme le pivot de la province, l'agriculture témoigne d'un fort potentiel de croissance pour autant qu'on améliore l'accès aux marchés domestiques et étrangers, qu'on applique une nouvelle technologie et de nouvelles recherches et qu'on favorise un climat d'investissement approprié pour la transformation secondaire. De plus, les forêts de l'Alberta constituent une vaste ressource sous-utilisée, capable de soutenir une gamme étendue de procédés de fabrication. Bien que les attractions touristiques soient actuellement concentrées dans une région relativement restreinte de la province, on pourrait grandement rehausser le potentiel de cette industrie pour attirer plus de visiteurs et fournir plus de loisirs aux Albertains, grâce à l'amélioration de l'ensemble de l'industrie et à la mise en valeur de nouveaux lieux de destination.

Bien que le secteur des ressources renouvelables ait le potentiel nécessaire à une meilleure croissance relative, ce potentiel dépend largement de la création d'un milieu propice à cette croissance et de l'appui qu'un tel milieu apportera. Du point de vue de l'Alberta, ce milieu doit favoriser la recherche,

ainsi que l'exploitation et la transformation des ressources, améliorer la commercialisation de ces ressources à l'état brut et à l'état raffiné, étendre les marchés mondiaux et créer un climat d'affaires susceptible d'attirer les investissements et la participation du secteur privé.

La politique publique peut appuyer le besoin de diversification de l'assise économique de l'Alberta, en s'attaquant aux politiques et institutions qui peuvent et pourront influencer sur la diversification tant d'un point de vue spatial que sectoriel. La faculté contributive de la province et en particulier l'expansion prévue, de même que l'incidence éventuelle marquée du Fonds du patrimoine, sont sans doute suffisantes pour permettre d'atteindre ce but. Cependant, l'orientation choisie par la province consiste à encourager le développement d'un climat économique qui attirera l'investissement dont le secteur privé a besoin. Le rôle du fédéral en matière de création d'un tel climat pourrait consister à conclure des arrangements tarifaires favorables par le biais des NCM, à réviser les taux de fret qui assureraient des taux raisonnables pour le transport des marchandises aux marchés, à investir dans des réseaux de transport plus étendus et plus modernes et à élaborer des politiques et des programmes qui, dans l'ensemble, viendraient appuyer l'investissement privé.

Du point de vue spatial, il faudra continuer à s'intéresser à la concentration du développement dans le corridor Edmonton-Calgary et dans certaines agglomérations de ressources, ainsi qu'aux difficultés économiques des localités à industrie unique. Les énoncés de politique provinciaux ont reconnu les besoins des ruraux et des habitants des localités à industrie unique en matière de meilleures possibilités d'emploi et d'une structure économique plus stable et plus diversifiée. Le principal problème de disparité, tant du point de vue économique que social, existe parmi la population autochtone de la province, chez les habitants du Nord. Des mesures additionnelles pour rendre les autochtones plus aptes à bénéficier de la croissance économique de la province devront être prises par les gouvernements fédéral et provincial, par le secteur privé et par les autochtones eux-mêmes.

Les politiques élaborées dans un large concept manquent souvent de la souplesse nécessaire pour traiter la diversité des problèmes qui existent dans les provinces et régions du Canada. Le défi consiste à fonder ces politiques et les stratégies régionales et provinciales afin d'amener les forces de chacune à agir sur des questions particulières. Le mécanisme des ententes-cadres de développement (ECD) s'est avéré un véhicule grâce auquel on peut combiner et coordonner une vaste gamme d'interventions fédérales et provinciales pour atteindre des objectifs communs. Les forces ainsi regroupées sous l'égide de



l'entente-cadre pourraient aider à réaliser les aspirations provinciales pour l'avenir et à fournir une plus grande contribution économique à long terme à l'économie nationale.

